

A la fin des agapes fraternelles qui suivirent cette pieuse réunion, Monsieur le Supérieur du Grand Séminaire de Rennes se faisant notre interprète porta la santé de notre vénéré et bien aimé Pasteur. Deux bonté et le zèle ont fait de Meaumont une pauvre modèle et de Monsieur l'évêque de Vannes qui a prouvé combien il aime Meaumont, en lui donnant Me^{re} l'abbé Bani pour curé.

Nous nous séparâmes enfin profondément édifiés de tout ce que nous avons vu et résolu de nous réunir à pareille époque, au prochain. Deux les mêmes sentiments d'union, de prières et de fraternité.

Depuis l'élévation de Me^{re} Guillois à l'épiscopat, la date de la réunion coïncide avec le séjour de sa Grâce à Meaumont. Hâtons-nous depuis sa fondation l'association a perdu beaucoup de ses membres enlevés par la mort, mais les membres valides restent régulièrement chaque année à moins de graves raisons. Il n'y a plus qu'un seul service après lequel le secrétaire à la sacristie rend le compte rendu de la réunion précédente, donne l'état de la caisse et reçoit les cotisations. Le président nomme alors celui qui devra chanter la messe l'année suivante. C'est alors de rôle un prêtre natif de Meaumont et un prêtre exerçant le saint ministère. Quand un prêtre de l'association meurt, le secrétaire est chargé d'annoncer aux Confères la nouvelle et de rénumérer à chacun les obligations auxquelles il est soumis en pareille circonstance. Le registre de l'association est tenu par le secrétaire qui d'ordinaire est le premier de la paroisse.

(N) 22 y
un ho,
qu'il
dota



Bois de la Roche

Chapitre des

elles fraternelles et domestiques.

1 Le Bois de la Roche.

Lequel nous appelons aujourd'hui le Bois de la Roche comprend le château et l'agglomération qui l'entoure et quelques villages qui font partie les uns de Meaumont, les autres de Nancé. Autrefois le château seul portait la dénomination de Bois de la Roche et le reste l'avait eue celle de Haute et de Basse Géraudais. Le château avait sa chapelle domestique dans une de ses ailes. Détruite



Bois de la Roche

pendant la révolution, on n'en voit plus de traces. Une pelouse existe sur l'emplacement. Une partie des pierres ont servi à construire une maison d'habitation au géant à l'entrée de la propriété sur le bord de la route. Les sculptures ne permettent pas d'en mépriser. Dans cette chapelle, on fait des baptêmes et des mariages.

Le 22 juillet 1640 a été dans la chapelle du château par le commandement de Monsieur le Comte Baptiste Demoiselle Catherine, fille d'escuyer Nicolade Dupussy et de Demoiselle P^{re} de la Corbinière sa compagne, sœur et dame Dupussy; tenue en la dite chapelle pour recevoir le sacrement de baptême par Escuyer Jean de la Corbinière et Demoiselle Catherine Goumo, Dame de Boigirier, parrain et marraine. Signent Anne de Volvire de Pussy, Suzanne Lapronosse, Catherine Goumo, Jaquette Gibon, Marguerite Goumo, Yvonne Goumo, Jeanne et Jean de la Corbinière Le Boigne, Lucas Canoux, Pantoux, Chesnaud, recteur de Mauve.

Le 4 Février M^{re} Mathurin Joriet unie Jean Marie et Julien Guenel dans la chapelle du Bois de la Roche et en 1737 M^{re} Pierre Blanchard y maria Mathurin Pissard. En 1761 Mathurin Chabot et Jeanne Desbois y reçurent aussi le sacrement de mariage.

Il y avait de plus Non loin du château dans la haute Gersandois au dessus des halles un hôpital en 1693 s'élevait autrefois une chapelle dédiée à S^t Roch. Il n'en reste qu'une de Volvire avec restes. Les archives ont conservé le nom de S^t Roch au terrain où se trouvait. sur lequel elle s'élevait. Un article très intéressant sur le Pardon de Kermiauk en fait mention, voilà pourquoi je tiens à l'insérer ici en son entier:

« Depuis la mort et la résurrection de la S^{te} Vierge jusqu'au 18^{me} jour l'Eglise célèbre son Assomption le 18 Janvier. Au concile de Meaux en 813, cette fête fut fixée au 1^{er} août; coutume que conserva Louis XIII en 1638. Alors la chapelle de Notre Dame de Kermiauk fut restaurée par les soins de Florent de Volvire, rentré dans son Comté depuis sept ans. L'édit royal fut appliqué le 1^{er} août suivant.

La statue toujours existante du vau royal est celle de la Sainte Vierge tenant dans ses mains l'enfant Jésus présentée à l'univers pendant quelques beaux anges tenant au dessus de la tête de l'enfant Dieu une couronne aujourd'hui déformée. Cette statue fut benite dans l'Eglise paroissiale de Niant et conduite solennellement à 5 Kilomètres sur la hauteur de Kermiauk et déposée dans la niche d'un retable bien conservé. Elle a à sa droite l'image de S^{te} Anne et à sa gauche, celle de S^t Joseph.

Pour arriver à cette altitude de 100 mètres d'où l'œil embrasse un horizon à l'est et au sud des plus remarquables et aperçoit dans la

la vallée la rivière de l'Yvel, la procession partit de Néant, fit
comme d'habitude une halte à l'église de la vénérable paroisse
de St Roch ou église succursale voisine du château du Bois de
la Roche.

Toutes les paroisses du Comté étaient de bonne heure à Néant avec
croix et bannières patronales : St Christophe de Crohorentaux, St Pierre
de Mennon, St Pierre de Guillicus, St Pierre de Néant. Les paroisses voi-
sines y étaient dignement représentées. Dans les rangs, la procession
en marche pour Kemnaut se voyaient aussi les étendards des Confréries,
ceux des corporations d'ouvriers et des fermiers du Comté qui attendaient
au passage de l'Yvel la bannière de St Roch du Bois de la Roche et
enfin la bannière de Notre Dame saluée à l'arrivée à la chapelle de
Kemnaut. Derrière le clergé accompagné des dignitaires et d'un
sarras qui majestueusement la statue de la Vierge portée par les
filles des deux adresses du Cammel, du Rosain, de St Thieris, les
associés des Sts de Juis et de Moune. Le chant du nouveau royaume alter-
nait avec les versets ou strophes du Magnificat et de l'Ave Marie
Stella. Le saint sacrifice offert, la parole de Dieu entendue, les
vêpres chantées, le salut du St Sacrement donné dans le plus par-
fait recueillement, chacun se en retournait en répétant par
les chemins creux et étroits, souvent par les sentiers : Reine de
France... Ainsi se renouvelait d'âge en âge chaque année la
fête de la Vierge Marie. C'était le pardon breton du pays.

Actuellement la chapelle de Notre Dame de Kemnaut bien
entretenu et soigneusement restaurée est entourée de 10 chênes énormes
plusieurs fois séculaires qui sont les témoins comme la chapelle de
l'antique foi bretonne. Il n'est dans les souvenirs de personne qui
depuis 1846, époque de l'extinction de la paroisse de St Pierre du Bois
de la Roche, cette touchante cérémonie se soit renouvelée. Pour des
raisons spéciales la procession du nouveau royaume s'est plus qu'à
la Fontaine de St Anne de Néant. Actuellement elle se fait devant
le calvaire du nouveau cimetière de la paroisse.

C'est probablement dans cette chapelle de St Roch que M^{re} Mathurin
Jouët prêtre du Bois de la Roche a accompli longtemps les cérémonies
du culte : Pierre Darvoine et Henriette Jouët, lui de Néant et elle de
notre paroisse ont reçu la bénédiction nuptiale dans la chapelle du Bois de
la Roche par M^{re} Mathurin Jouët le 18 Janvier 1701 : priants Jean Darvoine
et Math. Darvoine et plusieurs autres, les bannières portées aux prières des sus-
dites paroisses sous opposition, contestées au Bois de la Roche - Math. Jouët
prêtre - Jean Gibault et Pierre Darvoine ont reçu la bénédiction nuptiale

Dans la chapelle du Bois de la Roche par M^{re} Mathurin Jouët le 26^e juin 1716 - Math Jouët prêtre. » Ainsi les registres font une distinction entre la chapelle du château et celle du Bois de la Roche qui n'est autre que celle de St Roch - Elle a dû tomber en ruines au moment de la révolution ou même auparavant; peut-être l'a-t-on démolie en 1807 époque où fut construite la chapelle contigue à l'église paroissiale actuelle.

La délibération du conseil municipal de Meunon au sujet de la demande d'érection du Bois de la Roche en succursale 1845 fournit de curieux et importants détails que je ne puis passer sous silence.

« Le 1845, le conseil municipal de Meunon, convoqué extraordinairement en vertu d'une lettre de M^{re} le sous-Préfet afin d'en voter son avis sur la demande de l'érection en succursale des villages du Bois de la Roche du Centre, de la Haute-Joublet, Desportès, de Tainfaux en la commune de Meunon. - M^{re} le Maire a communiqué au conseil la demande formée par les habitants des villages dénommés à l'effet d'être érigés en succursale, ainsi que toutes les pièces jointes au dossier qui arrivaient pour lui dans le principe d'agrandir la circonscription de cette succursale demandée et de l'ériger immédiatement en commune et paroisse - Le conseil ayant minutement examinée toutes ces pièces se voit forcé de répondre aux assertions émises par les habitants des villages précités dans leur demande d'érection en commune et paroisse, attendu la fausseté des faits y énoncés.

En conséquence répondant d'abord au premier article à la demande de où il est dit que le Bois de la Roche était anciennement qualifié de ville. Le conseil, ayant fouillé les archives des états civils de la commune a trouvé que c'est que depuis 1811 que le village du Bois de la Roche porte cette dénomination. Qu'avant cette époque il était appelé village de la Haute et Basse Géraudaie. M^{re} Pétre ayant été notaire du Bois de la Roche qualifiait sa résidence du village de la Géraudaie. On n'a jamais vu au reste le Bois de la Roche porter le nom de ville dans aucun acte public. Le nom du Bois de la Roche était la dénomination exclusive du Château.

Passant à un autre article qui dit que les marchés et foires du Bois de la Roche étaient très-fréquentes et que les habitants de Meunon jaloux des avantages que pourraient en retirer les habitants du Bois de la Roche, les premiers firent tous leurs efforts pour obtenir la suppression de ces foires et de ces marchés. Le conseil prétend qu'il est de notoriété publique que les foires et marchés du Bois de la Roche ont toujours été peu suivis, que les marchés qu'il

ne tiennent plus aujourd'hui mort jamais pu exister la subsistance des habitants de Meaumont, qui au contraire ont fait tous leurs efforts pour empêcher la translation au Bourg de Neauch des foires et des marchés du Bois de la Roche délibération du conseil 21 mai 1821

Les habitants du Bois de la Roche prétendent dans un acte authentique que la chapelle qui existe actuellement est la propriété privée des habitants de ce village qui ont fait en 1807 de nombreuses sacrifices pour sa construction. - Le conseil expose que cette chapelle construite sur les dépendances du château peut bien être devenue depuis 1807 la propriété privée des habitants du Bois de la Roche, mais qu'avant cette époque et la révolution, le château du Bois de la Roche possédait une chapelle annexe tous les chrétiens existant dans la commune et que la commune de Meaumont n'a jamais possédé d'autres chapelles que celle du Coudray Bailliet peu distante de celle du Bois de la Roche, celle de la Courbe Regaillies de St Etel et de Breure. (pas exact) - que depuis l'établissement de cette chapelle, Monsieur l'Evêque accorda à la sollicitation des habitants du Bois de la Roche un prêtre qui était rétribué par les habitants de ce village, mais que plus tard Monsieur l'Evêque voyant l'insutilité d'un prêtre à la résidence de ce village et les habitants trouvant trop onéreuse la rétribution qu'ils étaient forcés de donner à l'ecclésiastique, il fut décidé qu'un vicar de Meaumont, viendrait tous les 15 jours une messe basse à cette chapelle et qu'un autre irait le Dimanche suivant dire cette messe basse à la chapelle du Coudray Bailliet distante de celle du Bois de la Roche d'un fort Kilomètre seulement.

Les pétitionnaires disent encore que le Bois de la Roche était la résidence de deux notaires et d'un receveur d'enregistrement ainsi que des employés des contributions indirectes. - A cet article le conseil répond qu'il est vrai qu'anciennement le Bois de la Roche était habité par deux notaires et des employés de contributions indirectes, mais qu'un seul avait le droit d'y résider; tant les notaires et les employés n'y faisaient leur résidence que par simple tolérance à l'insu de leur administration et parcequ'ils trouvaient plus de facilité dans l'exercice de leurs fonctions dont la circonscription était autre que celle actuellement existante.

Deux autres articles du traité de la demande sont consacrés à la plainte que font les habitants du Bois de la Roche sur le mauvais état des routes conduisant au Bourg de Meaumont, Neauch et Guilliers, prétendant qu'ils ont été obligés d'établir seuls et à

leur faire suivre le chemin de Néant un pont qui leur a coûté plus de 800⁺, qu'on leur de leur laisser l'emploi de leurs journées de prestation sur les chemins qui les avoisinent, ou les a priés de les faire à plus d'un myriamètre de leur village. — Le conseil répond à ces articles que les routes de la commune s'améliorent chaque année, mais qu'il trouve étrange que les habitants des villages du Bois de la Roche se plaignent du mauvais état du chemin de Meuron au Bois de la Roche qui est celui pour lequel on a le plus travaillé et pour lequel seul on a payé plus de 100⁺ d'indemnité; que la 3^e journée de prestation laissée à la disposition du maire a toujours été employée par les habitants, des villages voisins, que par une espèce de privilège les habitants du Bois de la Roche ont toujours obtenu la disposition des deux journées affectées aux chemins de grande communication et qu'ils les ont employées à la confection du pont du Bois de la Roche à Néant et à l'ouverture du chemin du Bois de la Roche à Guilliers et à celui du Bois de la Roche à Meuron, que néanmoins quelques prestataires furent appelés lors de la confection du Pont de la Grise Aga à six kilomètres du Bois de la Roche pour aider à transporter de la pierre, que dès à présent par rétablissement des ponts jetés sur l'Yvel, les habitants du Bois de la Roche peuvent très facilement se rendre à Néant en toutes saisons et que l'état actuel des chemins leur permet de se rendre presque aussi facilement à Guilliers, à Meuron, mais qu'avant peu et après la confection d'un nouveau pont sur l'Yvel, toute communication avec le village du Bois de la Roche ne sera jamais interrompue.

Passant aux deux derniers articles de la pétition, par lesquels les habitants du Bois de la Roche prétendent que l'Eglise de Meuron étant trop petite, la commune doit nécessairement faire un appel pour avoir des fonds pour son agrandissement, ainsi que des fonds pour le presbytère à l'achat duquel ils ont contribué. Le conseil répond qu'il n'a jamais entendu dire que par les habitants du Bois de la Roche que l'Eglise de Meuron était trop petite, que l'affluence des communes voisines peuvent la remplir chaque dimanche, mais que ce n'est pas les habitants du Bois de la Roche demandant et les derniers à se plaindre de leur commodité qui peut en résulter car ayant des messes aussi qu'il a été dit un dimanche au Bois de la Roche et l'autre dimanche au Cordoux Bailliet, ils ne viennent que très rarement à l'Eglise de Meuron, que les habitants du Bois de la Roche ne doivent plus avoir pour les répa-

riations du presbytère, elles viennent d'être achetées sans qu'on s'occupe à leur rien demander. Les ressources de la fabrique ont suffi pour faire face à ces réparations. - Après trois considérations le conseil est d'avis à l'unanimité moins une voix, qu'il ne peut pas bien d'exiger le Bois de la Roche en commune et en succursale.

L'autorité ecclésiastique prise pourtant en considération, les sollicitations instantes des habitants du Bois de la Roche et avec l'ordonnance royale du 5 août 1846 elle érigea le Bois de la Roche en paroisse et lui donna un curé. Quelques temps après, on se mit à bâtir une église attenante à la chapelle tout à fait sur le territoire du Châtelain et qui fut bénite le 14 octobre 1852. C'était une énorme tâche qu'il avait fallu prévoir pour couvrir couch aux mille discussions et tracasseries qui devaient nécessairement naître dans la suite. L'ancienne chapelle bien restaurée et même agrandie avait suffi amplement aux exigences du culte et même en avait bien contenue que cette grande œuvre qui survécut après seulement 30 ans d'existence.

Mais le conseil municipal de Meunon n'ayant pas été consulté pour l'érection du Bois de la Roche en succursale s'obstina à refuser les secours demandés par le conseil de fabrique pour l'achèvement de l'église 3.214^{fr} 02 et 1096^{fr} 68 pour les réparations du presbytère puis les frais d'un procès contre le sieur Audier. Pourtant en 1860, il vota 1.388^{fr} 99 pour travaux à l'église et au presbytère.

Le presbytère était situé autrefois au bas du Bourg (bas Giraudin) dans une petite rue à droite en arrivant par la route de Meunon. Aujourd'hui le Demeurant habite une maison confortable bâtie en 1814 sur la route du Loudroy à 100 mètres de l'église. Elle appartenait à un médecin retraité qui la fit reconstruire pour son usage personnel en 1848 et à la mort la donna à la fabrique ainsi que ses dépendances. C'est ce M^r Le Roy qui contribua le plus à l'érection du Bois de la Roche en paroisse - C'était une famille importante de la localité - (Jan Le Roy était marié à Perrine Sanson dont la fille Marie Thérèse se maria en 1789 à noble homme Mathurin Le Guesbe de Meunon) Les registres portaient que plusieurs Le Roy exerçaient la chirurgie.

Quand mourut M^r le Docteur Gaspaix en 1903, son fils le Recteur de Bobal eut le dessein de bâtir une église au Bois de la Roche avec une partie des revenus de la succession - Il fit des démarches pour acheter les anciennes halles comme emplacement. Mais un des propriétaires demandait un prix déraisonnable pour sa part. Le projet tomba à l'eau.

163

Au point de vue civil, le Bois de la Roche dépend de la commune de Neaumont. Il a un adjoint : ce que lui refusa d'abord le conseil municipal. En 1904 il a renouvelé ses pétitions de 1835, 1845, 1860 pour être érigé en commune. St-Guinol refuse à tout prix de s'adjointer au Bois de la Roche. Mais le conseil municipal a donné un avis favorable à la disjonction, heureux de se débarrasser de gens qui rotent mal et qui dépensent plus qu'ils ne rapportent à la caisse communale - et ne sont jamais satisfaits. L'avenir apprendra si les Demeurés aboutiront.

Le Bourg du Bois de la Roche à cause du château présente un aspect assez pittoresque. Plusieurs maisons portent un cachet tout particulier de vétusté et de noblesse. D'après les archives des Hommes d'Administration, j'avais de leur domicile. Les vieilles halles vendues 1.000^{fr} à des particuliers ont été transformées en étables. A signaler encore plusieurs constructions nouvelles et aux portes deux maisons en pierres de taille dont l'une porte sur la façade une inscription et la date de 1676 et l'autre vient de tomber en ruines.

C'est le lieu de parler du château du Bois de la Roche.

Un des principaux châteaux forts du Porhoët, dit Mo^r de la Bordenie, était le Bois de la Roche en Neant.

En 1288, ce château appartenait à Hervé du Bois de la Roche. On le trouve ensuite entre les mains de Guillaume du Bril, dont la fille unique, Amice, épousa vers 1340 Renaud de Montauban. Jeanne leur fille le porta en mariage à Rolland de la Plancher. Olivier de St-Denoual le laissa en mourant à sa sœur Marie, femme de Robert de Montauban et celui-ci en rendit aveu au Duc en 1420.

Guillaume de Montauban, seigneur du Bois de la Roche en 1440, vint mourir en 1486. Philippe, son fils, fut chancelier de Bretagne et chancelier de la Duchesse Anne. Ecrié vicomte du Bois de la Roche en 1498, il transforma ce manoir en un fort château fort, flanqué de neuf tours à machicoulis et entouré de douves profondes. Il mourut le 4 juillet 1514 et fut inhumé à Flörmel.

Marguerite de Montauban, sa fille aînée, transmit son héritage à son mari, Jacques de Beaumanoir, seigneur du Bois de la Neotte, qui mourut en 1540. Leur fils unique, François de Beaumanoir, dit le mauvais vicomte, mourut sans postérité.

Philippe de Volvire, son fils, vit prendre et occuper le Bois de la Roche par le seigneur de Comors (1592-1598), obtint l'investiture de cette terre en Comté en 1607 et épousa Héroline de Calhoët. Rensurant en 1617. Il quitta le service et mourut en 1649 et

Au point de vue civil, le Bois de la Roche dépend de la commune de Meaumont. Il a un adjoint: ce qui lui refusa d'abord le conseil municipal. En 1904 il a renouvelé ses pétitions de 1833, 1845, 1860 pour être érigé en commune. St Guiniol refuse à tout prix de s'adjoindre au Bois de la Roche. Mais le conseil municipal a donné un avis favorable à la disjonction, heureux de se débarrasser de gens qui rotent mal et qui dépensent plus qu'ils ne rapportent à la caisse communale - et ne sont jamais satisfaits. L'avenir apprendra si les Démocrates aboutiront.

Le bourg du Bois de la Roche à cause du château présente un aspect assez pittoresque. Plusieurs maisons portent un cachet tout particulier de vétusté et de noblesse. D'après les archives des Hommes d'Administration, j'ai vu leur domicile. Les vieilles halles vendues 4.000^{fr} à des particuliers ont été transformées en étables. A signaler encore plusieurs constructions nouvelles et aux portes deux maisons en pierres de taille dont l'une porte sur la façade une inscription et la date de 1676 et l'autre vient de tomber en ruines.

C'est le lieu de parler du château du Bois de la Roche.

Un des principaux châteaux forts du Poitou, dit M^{re} de la Bordenie, était le Bois de la Roche en Meaumont.

En 1288, ce château appartenait à Hervé du Bois de la Roche. On le trouve ensuite entre les mains de Guillaume du Bril, dont la fille unique, Conice, épousa vers 1340 Renaud de Montauban. Jeanne leur fille le porta en mariage à Rolland de la Planchette. Olivier de St Genoul le laissa en mourant à sa sœur Marie, femme de Robert de Montauban et ceux-ci en rendirent au Duc en 1420.

Guillaume de Montauban, seigneur du Bois de la Roche en 1440, vécut jusqu'en 1486. Philippe, son fils, fut chancelier de Bretagne et chancelier de la Duchesse Anne. Créé Vicomte du Bois de la Roche en 1498, il transforma ce manoir et en fit un château fort, flanqué de neuf tours à machicoulis et entouré de douves profondes. Il mourut le 1^{er} juillet 1514 et fut inhumé à Fléheim.

Marguerite de Montauban, la fille aînée, transmit son héritage à son mari, Jacques de Beaumanoir, seigneur du Bois de la Meotte, qui mourut en 1540. Leur fils unique, François de Beaumanoir, dit le marquis vicomte, mourut sans postérité.

Philippe de Volvire, son fils, vit prendre et occuper le Bois de la Roche par le seigneur de Comers (1592-1598), obtint l'octroi de cette terre en Comté en 1607 et épousa Hortense de Calvoët. Renservant en 1617. Il quitta le service et mourut en 1649 et

fut inhumé chez les Carmes de Plœmel où la famille avait son cimetière.

Charles de Volvire, son fils, resta dans ses terres, épousa en 1682 Anne de Cadillac de Locmarlo qui lui donna 12 enfants. Il mourut en 1692 et fut inhumé à Plœmel. C'était le père d'Anne de Volvire Joseph II, fils et successeur. En précédant combattit à Malplaquet en 1709 épousa Marie de Grinard en 1711, devint lieutenant du roi dans les Evêchés de la Haute Bretagne et mourut en 1731.

Ingelme son fils mourut sans postérité. La seigneurie Du Bois de la Roche revint à une petite fille de M^{re} Clémence de M^{re} Maur qui épousa M^{re} de d'Ann de Ligonier. De ce mariage naquirent 8 enfants tous vivant ensemble et mangeant à la même table avec le Père et la Mère. Cette nombreuse famille comme le château qu'elle habitait éprouva les fureurs de la révolution.

En mai 1793, il fut décidé que le château Du Bois de la Roche serait démoli en moins en partie. L'avis fut porté que le château fut étroit et funeste aux habitants Du Bois, car il pourrait servir d'asile aux brigands qui y trouvaient une cachette et une défense. La démolition ne porta que sur les constructions anciennes sur les tourelles : ce qui aux yeux de nos révolutionnaires rappelait le souvenir d'autrefois. Les constructions modernes civiles furent protégées. On démolit seulement les deux redoutes de l'entrée principale du côté nord, la clôture de la cour intérieure à l'occident du château et finalement les tours les plus fortes de l'est, les arcades, les murs d'enceinte de l'ouest. En outre il fut décidé que les matériaux de la démolition serviraient à combler les fossés. C'est alors qu'un fermier du château fit une pétition aux administrateurs du district de Plœmel tendant à conserver une partie des fortifications comme débris indispensables pour la ferme qu'il gérait. Malgré ce dénigrement, la maison principale restait encore assez forte puisque peu de temps après une compagnie de royalistes sur défendit avec succès contre une colonne de républicains et ne put être délogée que par l'incendie d'une partie des bâtiments.

Cet antique manoir qui avait été reconstruit par Philippe de Montauban, augmenté d'une aile par Henri de Volvire était splendide au milieu du 17^e siècle. La partie nouvelle jointe à la partie ancienne formait une espèce de fer à cheval dont le portail principal tournait au coin du parc. Si une route droite prenant à gauche se rendait vers la rivière de l'Orsel au sud. A environ trois ou quatre cents mètres sur le bord du chemin était une vieille carrière de pierres à pic et profonde, déguisée par des bois, taillis et arbres qui étendaient leurs branches sur l'abîme. Cette carrière dont

le filon était épuisé, fournit sans doute entrepos les matériaux de construction. De mémoire et des souvenirs surimprimés. Quoique cor-
bée en partie par les éboulements successifs et les débris des fouilles
elle a encore aujourd'hui une vingtaine de mètres de profondeur.
C'est le fossé principal où le cheval d'Anjou de Volvire fit une épon-
vante chute.

Une de s'Perr se maria à un Meagon de la Balme d'origine
espagnole qui se rendit célèbre dans le pays par son intelligence et ses
vices - Il releva le château des ruines de la révolution et fit construire
une des tours qui existent encore.

Un de ses fils Mathurin après une vie scandaleuse mourut à Mehon.
Dans les sentiments de véritable repentir. L'autre républicain et connu
vint en concubinage avec la fille d'un couturier de Montfort.
Fasciné par sa beauté, il l'avait pluée comme une fille de chambre
chez sa mère. Pour se soustraire au service militaire et ainsi
faire par les circonstances, il l'épousa enfin - Dans la salle
principale du château sur le plafond, cette Marie Suzet, c'était son
nom, est peinte dans une attitude un peu leste et blessante pour
les regards des visiteurs. On a eu soin par prudence de la voiler légi-
rement. Il fallut rendre la propriété du Bois de la Roche.

Meagon de la Balme eut une place de vice consul en Espagne.
Il mourut laissant trois enfants Georges, Adrien et Gabrielle.
Marie Suzet est morte en 1898 Dans les environs de Paris à la
Jatte -

Un gros marchand de Bois, M^r Boscard, acheta en 1885 le Bois de
la Roche - Il mourut vers 1895. Sa veuve habite le château une
grande partie de l'année - Leur fille est mariée à un
M^r Duplessis de renom notaire qui ont deux enfants une
fille et un garçon - On parle 1906 de la vente du château.
Puisse-t-il tomber en de meilleures mains! et être acheté
par des gens animés de sentiments plus chrétiens!

Il m'a été donné en 1902 de visiter le manoir qui occupe
une position admirablement choisie, dominant la vallée de la
rivière de l'Orcl et d'où l'œil embrasse un magnifique horizon
sur la forêt de Briceleinde tant châtée. Dans les vieux temps.
L'intérieur est admirablement tenu et respire le bien être et la
richesse. Les salles et les salons sont magnifiquement ornés
de peintures, de sculptures, de porcelaines d'un grand prix -
(Dessin de l'ancien château) - Dans la salle à manger cachot dissimulé
Les chambres à coucher offrent tout le confortable possible -

Les alentours sont blets d'une culture journalière et souvent inutile et laquable.

Anne de Volvire, surnommée la sainte de Néant.

Elle était la fille aînée de Charles de Volvire et de Anne de la Cadillac de Lomelo - Baptisée dans l'église de Néant, du parois de St. 1688, Elle est pour parain Jean Gasparis et marraine Julie Anne Nouris - l'acte est signé Jaurion, recteur. A 17 ans, Anne Cousuante fut miraculeusement sauvée d'un horrible danger. C'est pourquoi elle se voua à Dieu et lui consacra de son vivant son cœur. S'étant affiliée à la congrégation naissante des Dames de la Retraite, elle se donna à l'instruction et au soulagement des pauvres. Sa vie fut remplie de bonnes œuvres, de bons exemples, de sainteté. Quand elle mourut le 20 février 1694, son corps fut placé dans la chapelle du Château qui n'existe plus. Des jeunes filles pieuses et pauvres se disputaient l'honneur de porter à bras la bière de la défunte. A un kilomètre du bourg de Néant, on fit un dernier arrêt et le corps fut déposé à terre. Des prières furent récitées dans les larmes et le recueillement... Les jeunes filles reprirent la bière et se remirent en marche... Mais, ô surprise, une belle source, inconnue jusqu'alors, jaillit soudain au milieu de la route de la bière même que la bière venait de toucher. Un même cri sortit de tous les cœurs : Dieu manifeste ainsi la sainteté et la gloire céleste de sa servante.

Une fosse était creusée dans l'église auprès des fonts du baptême corps y fut déposé.

On écrivit sur le registre commun l'acte suivant.
 Pour 21 février 1694 a été inhumé dans l'église de Néant, au bas des fonts baptismaux, du côté vers l'ouest ou est la sainte piscine, comme elle l'a demandé par son testament. le corps de Mademoiselle Anne Cousuante de Volvire, fille aînée de feu Messire Charles de Volvire et de Dame Anne de Cadillac, Seigneur et Dame du Bois de la Roche ; la dite Demoiselle âgée environ de 40 ans et après avoir reçu les sacrements de pénitence, d'Eucharistie et d'Extrême Onction de Dom Jean Bon pendant laquelle demeurait à Pléimel et décédée le jour d'hier environ midi. et l'après aux présences d'André de manant au Bois de la Roche, Louis Chotard et Martin Bonnel de ce bourg et autres qui ne savent signer. Gressant, prêtre.

Ensuite une autre main et une autre écriture ont ajouté comme en odeur de sainteté - Son testament est du 10 janvier 1694 portant son dernier vœu à l'hôpital de St. Pierre et l'obligeant à celui de Pléimel. Extrait

M^{re} de Briceisson.

Depuis lors de nombreuses faveurs ont été obtenues par son intercession et le temple lui est dédié communément la Sainte de Néant. M^{re} Guillois pendant les mauvais jours eût le tombeau de M^{lle} du Bois de la Roche et toujours dans l'église et honori par l'affluence des pieux fidèles. Le concours des pèlerins a continué et aujourd'hui 1906 il n'est qu'un de dimanche pendant la belle saison où l'on ne voit des charrettes de personnes se diriger vers Néant. Il y a foule le dimanche de la solennité de sainte Anne et le 1^{er} août jour de l'Assomption.

Le tombeau actuel de la sainte, des soins de M^{re} Noël recteur de Néant, consiste dans une bierre d'ivoire en marche blanche sur laquelle est inscrite l'épithaphe de la sainte et ressort son portrait. Il est entouré d'une grille en fer. Il a été déjà par l'autorité ecclésiastique d'allumer des cierges à ce tombeau.

Le 28 juillet 1713, Anne de Lédillas, mère de Coussainte, âgée de 77 ans, décédée la veille au château du Bois de la Roche, fut inhumée dans la première place au-dessus du tombeau de sa fille Anne Coussainte de Volvire.

Les nombreux pèlerins qui viennent faire à Néant un voyage à la sainte commencent leur visite par son tombeau, puis vont à la sacristie où l'on conserve son portrait et se rendent à la fontaine située à 800 mètres du bourg sur le chemin du Bois de la Roche.

Le portrait authentique d'Anne Coussainte a été donné à une vieille domestique des Magons lors de la liquidation pour frais de ses gages. Elle habite le Bois de la Roche (au-dessus des hallons) et le montre volontiers aux visiteurs. Il est de grandes dimensions et peint sur toile. Anne Coussainte est représentée pleine de jeunesse, en habits du monde. L'encadrement doré porte un cachet de vétusté qui le fait apprécier d'autant plus des connaisseurs. On a demandé avec instance à la bonne Demoiselle de le céder à la paroisse de Néant pour un prix raisonnable. Mais elle n'a pas voulu. Des artistes sont venus de loin en prendre une copie; quelques uns ont tenté de l'acheter, mais en vain. Enfant trouvant un prix colossal la Demoiselle l'a fait en 1905 transporter à Paris. Je crois qu'elle a été dépecée dans des espérances. En somme il est regrettable que ce souvenir paroissial n'ait pas été laissé à Néant. C'est le portrait de Coussainte en habit religieux qui est le plus répandu dans le pays.

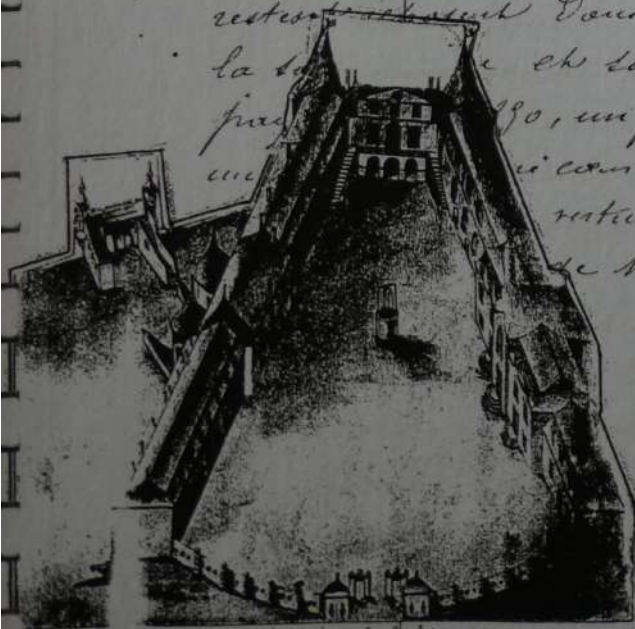
Les faveurs spirituelles et temporelles attribuées à l'intercession de M^{lle} Anne Coussainte de Volvire sont consignées dans un registre consacré et tenu par le clergé paroissial. Le recteur actuel de Néant, après une constante notice sur la Sainte en plusieurs quelques écus dans la semaine religieuse de Vannes. Mars 1894.

- Un chanoine de Vannes M^{re} Esquimaux la vie de la Sainte vers 1830 - M^{re} Pédarrieu Du Maunon publia en 1871 une biographie de Anne Coussainte qui propagea la dévotion (4^e pag.)

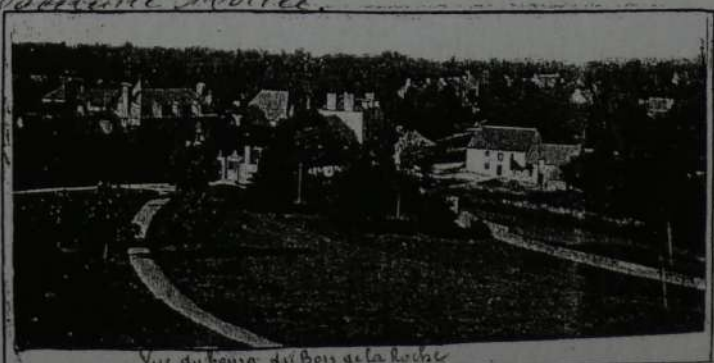
Les habitants de Néant ont une grande confiance dans leur Sainte. Le 12 Mars 1906, lors de la tentative d'incendie d'égli- ils avaient fortamment barricadé toutes les portes sur chacune desquelles ils avaient placé l'image de Anne Coussainte de Volvire. Quand de Rudyas et les gendarmes de Maunon furent partis sans avoir pu rien faire devant l'attitude énergique du Recteur et des gens de Néant, le Recteur promit de poser dans l'église un vitrail qui rappellerait la puissante protection de la Sainte envers ses enfants de Néant. En cette journée mémorable, Néant justifia son titre de chrétien.

Madeleine Morice, dite l'Extatique de Bretagne.

En 1736, une famille Morice faisait valoir une des mitaines du château du Bois de la Roche, appartenant à la famille de St Pern de Ligonar. Le 31 juillet 1736, il naquit une fille qui fut baptisée le lendemain. Son père dans l'église de Néant. C'était Madeleine Morice. Elle vécut à Pléinnel, à Guer, à Porcaro dans la pratique des plus grandes vertus et fut l'objet de grâces merveilleuses. Elle mourut à l'âge de 33 ans entre les bras de Mesdames Du Grigny en odeur de sainteté. Ses restes reposent dans l'église de Porcaro devant l'autel de la Sainte et sont en grande vénération. Dans tout le pays vers 1890, un pieux écrivain qui déjà avait composé une vie cour dédiée à Madeleine un opuscule sur ses vertus, les tribulations, les merveilles et la vie de Madeleine Morice.



Château du Bois de la Roche



Vue du Bois de la Roche



II La Chapelle des Sœurs, au Bourg, rue Trévay.

Elle fut bâtie en 1848 au bout de la maison principale sans lui être contiguë sur le terrain de M^{re} Ange Coussaint de Fenon. M^{re} Marie de M^{re} Coussaint s'exprime ainsi au sujet de cette chapelle : « C'est en 1848 que M^{re} Ange de Fenon fit construire la chapelle à ses frais, pour servir aux religieuses et surtout aux réunions d'une congrégation de jeunes filles qu'il avait à cœur de fonder. J'avais le même désir et M^{re} de Fenon m'en parlait souvent. C'est en 1847 qu'il me promit que le mois de mars suivant, il réunirait les matériaux pour la construction de cette chapelle, si je lui indiquais à mon tour de m'occuper de fonder une congrégation. Ce qui ne put avoir lieu qu'à la mission de 1851. »

La chapelle fut pourtant construite en pierre, mais avec des dimensions trop étroites quand il était si facile de la faire un peu plus grande. Dans son plan, rien d'extraordinaire ne se fait remarquer ; tout respire la plus grande simplicité. Intérieurement au fond appliqué sur le mur un retable peint orné des statues de la ^{ste} Vierge, de ^{ste} Anne et de st Joseph, puis hautel carrelable, une balustrade, de chaque côté de la nef des petits bancs incommodes (qui ont été remplacés en 1903) ; au bas les sièges de la Prêfète et des assistantes de la congrégation ; au-dessus une tribune qui communique avec le bâtiment principal par un couloir extérieur. Il y a aussi un chemin de croix dont voici l'acte d'érection : « Le jour de l'immuable Conception de la ^{ste} Vierge de l'année 1880, je, sousigné, Jean Marie Lucas, curé de Meunon, muni des pouvoirs de sa sainteté, avec la permission de M^{re} l'Evêque de Vannes, ai érigé le chemin de croix Dans la chapelle des Sœurs, sise au Bourg, en présence de M^{re} de Fenon qui a donné les tableaux, de M^{re} Lehu Le Voyez, de M^{re} Alban et d'un grand nombre de personnes » Lucas.

Le clocher en bois recouvert d'ardoises et terminé par une croix porte une cloche qui avait aux différents exercices de la chapelle.

L'acte de la bénédiction de la chapelle est ainsi conçu : « Le 8 Novembre 1849, la chapelle des Sœurs a été bénite par M^{re} l'Evêque chanoine de Nantes et Supérieur des Sœurs de l'Instruction Chrétienne. Pendant la cérémonie, il a adressé aux nombreux assistants une courte et simple instruction, appropriée à la circonstance, dans laquelle il a payé un juste tribut d'hommages à M^{re} de Fenon.

... par la construction de cette chapelle adiguement consommée
d'une charitable de la fondation de cette maison de charité et
destruction. Il a félicité les habitants des avantages que leur
procure cet établissement et les a engagés à en conserver un
juste souvenir de reconnaissance. Signé Lucas, curé.

La sainte réserve est conservée dans la chapelle. En 1903 au
départ des sœurs pour St-Gildas, la chapelle fut fermée de mai à
Novembre jusqu'à leur retour. C'est là qu'avait lieu les réunions
de la congrégation tous les Dimanches et jours de grandes fêtes à 1h 1/2.
La messe pour les congréganistes défuntes et la fête de l'Immaculée
Conception y sont célébrées. De plus tous les premiers jeudis de
chaque mois à moins d'empêchement le premier vicaire y dit
la messe pour les membres de l'adoration perpétuelle
en même temps à l'auditoire une allocution. La lampe est
entretenu aux frais de la congrégation à qui revient le
profit de la location de quelques chambres. Les congréganistes,
si elles le peuvent, offrent quelque chose à la chapelle à l'oc-
sion de leur mariage. Ce sont les religieuses qui ont le soin de
l'approprier et de l'orner; elles s'en acquittent avec régularité
et à la satisfaction de tous.

Enfin elle sert encore à réunir les petites filles de la commu-
ne pour les catéchismes.



Chapelle de l'Action de Grâces

Chapelle de l'Action de Grâces.

Les archives de la commune de Meaumont ont conservé une chapelle est l'œuvre de M^{lle} Virginie Danion et de son beau-
frère M^r Ropartz. Le terrain où elle s'élève appartenait à M^{lle}
Danion. Non loin de là dans la clôture de la communauté existait
autrefois une chapelle dédiée à St-Michel⁽¹⁾ et dont les anciens
Meaumontais ont vu quelques ruines. La croix de pierre qui
se trouvait à côté et qui est regardée comme très antique, est
toujours là et est l'objet de la vénération des religieuses.

1^{re} Bénédiction de la première pierre de la chapelle 6 fév. 1869.

Si le jeudi saint, dit M^r Laignard, curé, est un jour cher à tous
les chrétiens, il l'a été doublement pour les habitants de
Meaumont. Bien que l'église de cette paroisse soit en ce moment
en construction et que le lieu destiné à la célébration des
divins offices offre à peine l'étendue rigoureusement nécessaire,
cependant nous aimons à rendre ce témoignage que les fidèles

nous ont édifiés autant par leur affluence que par leur recueillement. Durant la cérémonie. Ah! beaucoup y faisaient la communion personnelle. Remarquons les peuples qui sont aussi quêtes les délices que procure le âme au divin banquet. Des sources abondantes de vie et de bonheur y sont cachés.

La fin de l'office ne nous séparait que de 4 heures. Une autre circonstance non moins importante. A trois heures de l'après-midi sur un des points culminants du bourg où malgré l'insolence de la saison une nombreuse assemblée était réunie, des chants longs et pieux montèrent vers le ciel, que se passe-t-il à l'une des extrémités du diocèse. D'abord à ceux qui ne travaient pas encore appris, nous sommes heureux de dire que Mamour est le centre d'une association, dite de l'action, de grâces, association qui compte déjà des membres jusqu'aux plages les plus lointaines de l'Amérique. Actes, de grâces, etc. quel sens cache sous ces deux mots. Nous sommes demandés à Dieu comme les dix lépreux de l'évangile; mais combien espères avoir obtenu des faveurs longtemps sollicitées ont oublié de remercier l'auteur. Ne redonnons pas plus longtemps le suprême dispensateur de tout bien. à nous dire d'un ton dicté par la tristesse. Dix-neuf-ils pas été guéris, où sont-ils et les neuf autres?

Ce n'est pas en vain que Pie IX a jugé à propos de patronner notre belle association, comme une idée éminemment pieuse et que le bien aimé pasteur de notre diocèse à son exemple et pour encourager de plus en plus le bien fait nous lui a donné une marque particulière de sa fraternelle attention. Désormais enrichie de nombreuses indulgences, elle ira grandissant de jour en jour et verra s'accroître le nombre des âmes reconnaissantes. Déjà plus de 800 personnes dont quelques évêques et environ 200 prêtres en font partie.

Heurons nous d'arriver à notre but. Jeudi avait lieu la bénédiction de la première pierre de la chapelle, dite de l'action, de grâces. C'est la fondatrice qui la fait construire. La somme qu'elle y destine et l'habileté de celui qui est chargé de diriger les travaux nous font entrevoir l'avenir d'une chapelle romaine d'un goût et d'un art parfaits. Aussi le bourg de Mamour se réjouit-il de cette pierre que dans quelques mois, on verra s'élever majestueusement au milieu de son enceinte le premier sanctuaire destiné uniquement à remercier Dieu. Une messe y sera dite à perpétuité à l'intention qui vient d'être exprimée, que le bon Pasteur y soit à jamais béni et glorifié. C'est M^r Flohy curé, qui fit la bénédiction.

172

2^e Inauguration de la Chapelle 27 Nov. 1870.

Le premier Dimanche de l'advent 27 Nov. 1870, M^r Flohy, curé de Meuron, a célébré pour la première fois la sainte messe dans la belle chapelle que le zèle d'une âme pieuse rêvait de faire bâtir pour servir de centre à l'association de l'action de grâces. Le veille 26 Nov. vers 2 h^{1/2} par un temps calme, doux et un radieux soleil d'hiver eut lieu eut lieu la bénédiction par M^r le Curé assisté de l'Aumônier et des trois vicaires. Les circonstances si dououreuses qui éprouvaient à la fois les cœurs dévoués à l'Eglise, à la patrie avaient pu ajouter le projet que nourrissait M^r Bénel Daller lui-même bénir solennellement ce nouveau sanctuaire, afin de témoigner publiquement de sa haute protection pour l'œuvre elle-même dont il restait personnellement réservé la Direction. Monseigneur Bénel vint de fonder à l'action de grâces, mais sans mettre à l'œuvre première, une maison de missionnaires diocésains portant le nom de missionnaires de l'action de grâces - Son règne s'évanouit.

Depuis une messe est célébrée chaque jour de l'année dans la chapelle même pour remercier Dieu des grâces qu'il a faites à la terre et spécialement par la présence réelle dans la sainte Eucharistie. Les associés desservies en tous lieux de nos amis de l'association. Ces messes sont assurées à perpétuité par la fondation en rentes publiques que font de zélés associés soit d'une ou de plusieurs messes. Le cycle annuel est en grande partie rempli, néanmoins il reste encore de nombreuses lacunes. Les honoraires de ces messes garantissent l'entretien d'un aumônier spécial.

3^e Bénédiction de la Cloche.

Le 16 juin 1870, à la fête du S^t Sacrement, Monseigneur Flohy, curé de Meuron, délégué par Monseigneur l'évêque bénit la cloche de la chapelle de l'action de grâces. Elle reçut le nom de Marie Pierre Gertrude. Son Parrain fut Messire l'abbé Formais Gentilhomme et la marraine Mademoiselle Ropartz.

4^e Consécration de la Chapelle.

Le jeudi 7 septembre 1871, à sept heures du matin commençant à la chapelle de l'action de grâces les belles prières et cérémonies de la consécration. Cette chapelle dont le titre marque seul tout le but est le chef-d'œuvre et le centre d'une association, d'association, encore bien récente et qui déjà compte dans le monde catholique des milliers d'adhérents. (Le 8 janvier 1870, on plaça sur le frontispice de la chapelle, au dessus de la grande porte, sur une plaque de

marbre blanc cette inscription : DOM - In gratiarum actione pro d. s.
 Altaris sacramenta) Remercier spécialement Dieu par des prières con-
 nues et pour la célébration journalière du saint sacrifice de la messe
 Du don de sa présence réelle et des grâces dont elle est la source, tel est
 l'objet principal de l'association. La construction de la chapelle est la
 manifestation permanente de cette pensée et les prières dont l'autorité
 ecclésiastique se plaît à enrichir ce sanctuaire sont le témoignage
 s'élevant d'une haute prière approbative. Pendant que Mon-
 seigneur l'Evêque de Vannes voulait dans le site solennel et pour honorer
 ces prières sacrées, Pie IX priait lui-même et le faisait
 savoir à la dévote fondatrice. Autour du prélat considérateur et pour
 assister dans les cérémonies se pressaient un nombreux clergé et
 principalement les prêtres nés dans la paroisse de Meaumont et qui
 s'étaient fait un pieux devoir de témoigner dans la circonstance
 de leur empressement sympathique. Nous voulons nommer spécia-
 lement M^r Floby, grand vicaire de Vannes, M^r le Supérieur du Grand
 Séminaire, M^r C. Guillois, supérieur de l'institution de St Vincent de
 Rennes, M^r le Curé de Meaumont et toutes ses vicaires, et M^r le Curé de la
 Trinité, de M^r les Recteurs du Canton. Après de M^r l'abbé Chassebois,
 aumônier de la chapelle était placé M^r l'abbé Caignard, son prédéces-
 seur qui avait voulu laisser à ce sanctuaire un souvenir durable
 de son trop court passage en offrant au tabernacle les fermetures
 en argent qui l'embellissent. La porte de ce tabernacle avait déjà
 été enrichie d'un petit marbre précieux avec inscription latine,
 tiré du cimetière de St Caliste et donné par Pie IX à l'action de
 grâces. Tout le monde regrette l'absence de M^r Le Voyer premier
 Directeur de l'école que son zèle avait entraîné à la suite de
 Monseigneur Guillon vers les lointaines missions d'Haïti.

La chapelle de l'action de Grâces est l'un des sanctuaires récem-
 ment édifiés en Bretagne où l'on ait voulu maintenir le plus
 absolument dans l'architecture, l'ornementation intérieure et
 le mobilier la unité du style roman primitif. Elle a été élevée
 par M^r Caignard sous la direction de M^r Repart, président
 de la société archéologique d'Ille et Vilaine. M^r Le Moineau a
 peint avec un talent hors ligne la belle fresque qui orne le
 fond du chœur et M^r Jobbe Durval a couvert les murs d'ornements
 soigneusement empruntés aux meilleures décorations de notre
 style roman. Les statues de la s^{te} Vierge sous le titre de Notre
 Dame de l'action de Grâces et de l'abbesse Gertrude, la sainte de
 la louange divine sont de M^r Bané, et la sculpture

est due à M^{re} Pierre Guyot. Les dernières remue-ménages à l'élise D'un titre et d'un style inépuisable sortent des ateliers de M^{re} Groll et Lamm (Les boiseries et le vitrail du bas viennent de l'ancienne église paroissiale). Monseigneur l'évêque de Vannes dans une allocution pleine d'élévation s'est plu à rendre un juste hommage à ces excellents artistes représentés à la cérémonie par deux des principaux d'entre eux, M^{re} Le Flinck et M^{re} Meaignan. La Grandeur n'a pas été plus avare de justes éloges pour les musiciens qui ont chanté et exécuté une messe et un salut inédits de la composition de M^{re} Etienne Leclercq et spécialement écrits pour la circonstance. Jamais, du reste l'artiste belge qui s'est fait breton de cœur et d'esprit n'a été mieux inspiré par la muse bretonne. L'oratorio qu'il vient de composer sur les paroles et la prière de son ami, M^{re} Ropartz est comme la carotte: les deux Bretagues, la plus harmonieuse écho de la vieille et populaire mélodie nationale et fera à son tour le tour de la Province.

Un nombreux public, auquel se mêlaient les membres de la famille de la fondatrice, remplissait la chapelle. Les associés de tous les pays y étaient par le cœur. Les ligueurs apprennent à ceux qui ont réellement assuré l'œuvre en fondant des messes perpétuelles, quel fruit un zèle sincère et dévoué a su tirer de leur concours. Au point de vue de la religion comme au point de vue de l'art, l'œuvre énergique expression de Monseigneur de Vannes, la chapelle qui bille d'un si pur éclat dans un bon reculé de la Bretagne proteste à toute heure contre le vandalisme de l'impiété moderne et apparaît aux plus indifférents comme un gage assuré de l'avenir catholique.

Aussitôt après la cérémonie, M^{re} le Comte de Maunoir a réuni dans un cordial repas, présidé par Monseigneur les artistes qui avaient prêté leur concours se bannissant aux ecclésiastiques qui s'étaient empressés aux pieds des autels consacrés. Avant de se séparer Monseigneur Béal a déclaré que pour perpétuer les bons souvenirs qu'il emportait de cette belle fête, il offrirait la chapelle de l'action de Grâces. Le corps entier de St-Victor, reliques propres nommées, extraites des catacombes et qui lui avaient été données à lui-même lors d'un voyage à Rome. Et pour mettre le comble à cette grâce, la Grandeur a bien voulu promettre de venir faire en personne l'installation de ces reliques. — En effet le 9 mai 1872, il y eut comme un reflet

de l'escal de cette fête pour la translation de ces reliques que prendait l'évêque - Elles furent placées dans un beau reliquaire sous l'autel principal - C'est le jour là que fut confirmée Marie Angèle Rapin, nièce de la Fondatrice.

Ainsi on vint dans la chapelle solliciter l'intercession de St^e Victoire qui n'est pas soude aux prières de ses fidèles serviteurs - Grande jubilation le 3^m mai 1876. Devant le corps de St^e Victoire une Dame devenue aveugle depuis 3 semaines avait hardiment recouru la rue à la fin d'une neuvaine. M^{me} Pami en reconnaissance s'en fit une ex-voto. Ainsi plusieurs autres.

5^e Profession des premières Religieuses 27th 1884.

L'édifice religieux semblait depuis sa consécration recevoir aucune destination bien déterminée. Mais une idée sublime avait germé dans une âme, et, Dieu aidant, elle devait s'accomplir. Celle qui avait offert un temple au Seigneur devait y apporter de riches vêtements avec une vaste étoffe. Mais il courait de prendre les choses à leur origine.

M^{lle} Virginie Danion, entra bien jeune dans une communauté religieuse de Lyon. La Providence qui règle tout selon ses dessein lui refusa avec la sainte le bonheur de s'édifier longtemps dans cette sainte retraite et elle retourna dans le monde.

C'était à ses yeux une lacune parmi les pratiques de piété de ne savoir pas dire merci à Dieu et M^{lle} Danion, cherchant de toute son ardeur un moyen de faire remonter plus de grâces vers leur source et leur auteur.

Actions de Grâces, ces deux mots lui suffirent et désormais un splendide monument rappellera au moins dans notre Diocèse que Dieu doit être remercié. Dieu pour exprimer le travail manqué de le faire passer par le creuset de l'épreuve l'édifice spirituel ne s'élève lui-même que sous le sanctuaire d'indigne Premier.

C'est que pour fonder un grand établissement politique ou religieux dit le marquis de Séguir, il faut l'union de deux qualités qui se trouvent rarement dans une âme, quelque haute quelle soit l'égérie qui conçoit et la volonté qui exécute. L'égérie qui conçoit, notre pieuse Fondatrice a témoigné que Dieu lui en a donné quelques étincelles, quand elle écrivait les deux intéressants ouvrages dont le premier a été honoré par le P. Félix de la préface la plus élogieuse. Il a pour titre: Lettres d'une fondatrice à son Directeur. L'autre est intitulée mes réflexions

je ne savais à l'avance.

La volonté qui exécute. Quelle force de volonté, quelle sacrifice et
réclame l'entreprendre. M^r Rabbi Feischot, ancien aumônier de Poissy
le disait, dans une éloquente allocution prononcée à l'occasion
d'une cérémonie qui devait préparer celle dont nous racontons
plus loin les détails. « Une telle constance dans la poursuite d'un
but excellent en lui-même, une constance qui s'est maintenue sous
à travers mille contradictions, mille difficultés, mille impossibilités
apparentes et au prix de sacrifices de tous genres est une preuve
de plus que le complément de l'action de Grâces aussi bien que
son commencement, répondait à un désir positif, à un dessein for-
mel de Dieu ».

Mais si M^{lle} Danion avait douté d'elle-même, jamais elle n'aurait
douté de Dieu. Aussi les concours des circonstances que l'on peut appeler
l'action de la Providence est venu l'aider enfin à porter le
fardeau que longtemps elle avait porté seule.

Monsieur Ropartz son beau-frère consacra son talent à la
construction. En sonctuaire où il a voulu maintenir absolument
dans l'architecture, l'ornementation intérieure et le mobilier,
l'unité du style romain primitif. C'est ce qui a fait dire à une
voix autorisée : La foi à l'eucharistie pourrait seule inspirer
l'idée de cet oratoire, unique en son genre parce que tout dans
la structure et la disposition semble exhaler le mystère et le
sacrum du tabernacle.

Monsieur le Chanoine Bruet de Rennes fut l'architecte de la
communauté dont nous pourrions remarquer avec l'élégance
du travail l'heureuse distribution - (La maison principale avait été bâtie
par M^r Danion père pour loger M^r Le Gros notaire) - Bientôt on vit
venir habiter à l'entrée du Cloître à côté de la Fondatrice
huit âmes d'élite dont deux, M^{lle} Athénais La postolle décédée à Paris
en 1886 et M^{lle} Phéodor de Plémeil. contractèrent avec elle outre
les trois vœux ordinaires l'engagement d'adorer et de louer le
Dieu du Tabernacle.

La cérémonie de profession qui eut lieu le 27 Nov. 1884 en présence
de Monseigneur Biécl évêque de Vannes consacra les débuts de l'action
de Grâces comme son établissement définitif et occupa une des
plus belles pages dans les annales de Poissy.

Aussi rien ne manquait à son éclat. Il appartenait au
R. P. Maurin de la compagnie de Jésus (directeur estimé de M^{lle} Danion)
de présider en cette circonstance. Après avoir prêché consensuellement



Marie du Rosaire



aux adonatives trois retables et un triduum, après les avoir aidés de la direction, nul ne pouvait mieux que lui les édifier devant l'altare d'élite qui se trouvait dans la chapelle: si habes, benefice tamen et des dignes oblationes offer. Le sacrifice et les avantages du sacrifice qui allaient joindre à Dieu leurs Mères en Sacrement (M^{lle} Danion), Marie Madeleine de la Croix (M^{lle} Lepostolle) et Marie J^e de Jesus (M^{lle} Chapoy), voilà le sujet qui a inspiré et rendu si éloquent le Père Massius.

Après l'imposition du voile, de la ceinture et de la couronne, Monseigneur a offert le saint sacrifice pendant lequel on a remarqué les riches ornements que les parents de la vénérable supérieure ont voulu apporter à ses générosités.

M^r Ropartz avait été à la peine, mais il manquait à l'honneur, Dieu l'avait appelé il y a dix ans environ, mais ses deux enfants ont tenu sa place par leur chant harmonieux qu'ils ont béni de son talent et de son dévouement à l'action de grâce. L'absence de M^r le chanoine Bruet avait été aussi vivement sentie et regrettée. À l'assistance étaient venue joindre M^{lle} Plohy, curé, et ses vicaires avec beaucoup d'autres prêtres du diocèse de Vannes et de l'archidiocèse de Rennes.

Après le saint sacrifice, dans une allocution pleine d'élévation dont nous ne saurions reproduire ni le texte, ni la tonalité Monseigneur s'est plu à rendre un juste hommage à tous ceux qui avaient contribué au développement de l'œuvre. Cette œuvre de grandeur était fière de l'avoir vu naître dans son diocèse au sein d'une paroisse qu'il appelait privilégiée. Cette journée fut une des plus belles de l'action de grâce.

7^e Mademoiselle Virginie Danion en religion Marie du Saint Sacrement, Supérieure.

Le Père Orhan, jésuite a écrit en 1901 la biographie de la Supérieure. Pour des raisons particulières, elle n'a pas été imprimée. C'était agi d'une manière trop précipitée. Les documents joints dans les nombreux manuscrits de M^{lle} Danion, pourront être utilisés plus tard.

Virginie Danion naquit le jeudi 14 8^h 1819 - près des halles - que de fois, dit-elle, ma Mère m'a fait un bonheur d'avoir été baptisée par M^r Le Moine, curé, Lequel M^r Coste curé de cette grande Amante de Notre Seigneur lors de sa mort, janvier 1860, donna une juste idée de ce qu'elle fut et de ce qu'elle fit pendant



Marie du Saint Sacrement



toute saine. Voici ce qu'il écrit :

Avez-vous bien offert votre nuit au bon Dieu ? Meoi ! je l'ai fait. Je ne sais si elle sera bonne. Mais tout comme il voudra. Oui, cette nuit devait être bonne, la meilleure de toutes pour cette âme. Meoi ! c'est un demi-heure après ces paroles qu'elle adressait à la religieuse qui lui donnait ses soins, la grande servante de Dieu voyait se lever devant elle celui qu'elle avait tant aimé sous les humbles apparences du mystère de l'autel. Son agonie fut très douce, assez longue cependant pour qu'elle put recevoir avec reconnaissance les grâces des Divins sacrements - S'il y a toujours des saints sur la terre, peur de l'Éternité Divine et si la sainteté n'est qu'une chose que le souverain amour de Dieu, Meoi ! adonc me noie et mourir une sainte ; car il est difficile de résister d'une âme qui elle-même aime Dieu beaucoup plus et beaucoup mieux que celle-ci. Il avait parfaitement raison ce prêtre qui disait à un novice annonciateur en faisant allusion à la Révérende Meoi : « Vous entendrez, Damière, cette grille des choses que vous ne soupçonneriez pas. ». Pour ma part, j'avais que je me sentais tout d'abord comme ému sous le charge d'une si grande sainteté et qu'une protestation de confiance, ma conscience me répondait par un reproche toujours plus fort d'insuffisance à son égard.

Nul de ceux qui touchent comme intérieurement ne se est trompé et les saints qui faisaient toucher leur chapelet ou d'autres objets à son corps exposé dans la chapelle, n'étaient pas loin de rendre un culte public à cette précieuse dépouille.

Une note écrite par le Père Orsard au journal l'Univers a parlé de ses vertus héroïques. Le mot n'exprime que l'exacte vérité. Celui qui a édifié des milliers de personnes, c'est son zèle incomparable pour le 1^{er} sacrement. Vers l'âge de 14 ans, en voyage à Meindae, pendant la messe des cinquante heures, elle entendit éveiller en elle la vocation eucharistique ; et depuis lors, Jésus Hostie est devenu la possession de sa vie, le grand côté visible de cette grande existence. C'est sur ce point entre tous qu'elle a été héroïque, on peut défier quiconque soit de vouloir jamais y contredire.

La jeune femme se passe devant le tabernacle. Elle qui eut pu s'accorder une vie commode, de laagrement des voyages, elle s'attache de toutes ses forces à son clocher ; elle est levée à la première heure matinale pour se rendre à l'Eglise qu'elle quitte à regret après avoir entendu toute les messes depuis la première jusqu'à la dernière ; elle y revient pendant le jour et y couche

Des biens et des biens. C'était elle y faisait elle écrivait, elle priait, elle adorait, elle remerciait pour son propre compte et aussi pour le compte de ceux qui ne priaient pas, ni n'adoraient, ni ne remerciaient comme ils le devaient. C'était elle y faisait? elle soupirait de voir Dieu glorifié davantage dans son Eucharistie: « Les vrais-fa de la prière, a-t-elle écrit, de cette époque, à comprendre le mystère de cet abandon avec ma foi si vive de la prière réelle. » C'est pendant ces années que je rêvais, sans savoir qu'elle existait ailleurs l'adoration perpétuelle et l'action de grâces. Jusqu'à elle n'avait eu que le goût de la solitude et non celui des communions. Son Directeur n'avait pas des préférences, jugea qu'elle devait presser outre et entrer dans une bonne congrégation religieuse. Elle obéit et s'enferra dans un Carmel de Paris où, sur une fausse indication, elle croyait trouver l'adoration perpétuelle. On concevait la affliction de la fervente adoratrice quand elle s'aperçut de son erreur. Ce n'était ni à Paris ni à Lyon que la voulait la Providence. Moins de deux ans après, elle était de retour dans son bon pays natal avec une santé épuisée par les mortifications, surtout par les luttes intérieures que lui occasionna cette situation fautive et par toute une série d'épreuves qui survinrent. Elle arriva à Meaux le 4 juillet 1849 et le 3 août une congrégation d'enfants de Marie se fondait dans la paroisse avec M^{lle} Danion comme Présidente. D'après elle, c'est en 1851.

Cette contemplative était en même temps une personne active et pratique. Et les volumineux registres où elle a tenu le plus souvent la plume soit comme Présidente, soit comme secrétaire, quand les règlements ne lui permettaient pas d'être réellement suffisamment pour en fournir la preuve, si les congréganistes qui l'ont vue à l'œuvre pendant plus de 20 ans n'avaient pas gardé le souvenir de son exactitude, de son soin à surveiller les jeunes filles, de sa facilité à leur communiquer la lecture ou à leur faire l'explication plus directe des instructions qu'elles avaient d'entendre. C'est grâce à elle, grâce à ses relations avec le Père Eymard que les Congréganistes ont eu, en 1866, l'avantage d'une lecture prêchée par ce fondateur des Pères du Saint Sacrement, dont on instruit aujourd'hui la cause. Contre les bonnes œuvres se réclamant d'elle: le bureau d'échelle d'où la religion n'était pas alors exclue, se félicitait d'avoir une présidente si respectable aux pauvres et si industrieuse pour toujours entretenir la cause. Cependant son activité pour la Congrégation

naissante des enfants de Marie, ses occupations éternelles, l'œuvre
 qu'elle fournissait à son Père dans ses affaires ne lui faisaient
 pas perdre de vue l'intérêt des dévotions eucharistiques. Nous la voyons
 de 1852 à 1857, encouragée par la lecture d'un opuscule traitant
 de l'adoration perpétuelle à Marseille établir avec l'autorisation
 de M^{re} Lucas la même œuvre à l'église paroissiale : de sorte que
 Maura soit sinon la première paroisse, du moins une des pre-
 mières où elle aurait été implantée dans notre diocèse de Vannes.
 Elle continue d'y vivre. Pendant la même période, M^{lle} Damin
 travaillait pour le même objet sur deux points de la Bretagne.
 Elle se fatigua beaucoup pour obtenir que de faibles résultats.
 C'était du reste pour elle travailler à côté de l'idée à laquelle
 elle avait voué sa vie. Son cœur avait vite remarqué une
 sorte de lacune dans le culte eucharistique. Il y avait tout
 des congrégations sous différents titres ; il n'y avait pas de con-
 grégation d'hommes du St-Sacrement ; elle eut le bonheur de
 voir le P. Eymard y pourvoir. Il y avait des adoratrices, des
 réparatrices ; il n'y avait pas de remerciantes : elle souhaita
 une maison de l'action de grâces perpétuelle où Dieu serait
 remercié pour le don qu'il a fait aux hommes de son Eucha-
 ristie et pour les biens qui en découlent ; où des âmes religieuses
 offriraient réparation de l'indifférence et de l'ingratitude des
 justes pour cet adorable sacrement. Elle écrivait en 1857 à son
 principal Directeur : le Père Boziceau l'écrivait plutôt comme moi,
 mon Père, ce monument de prières vivantes et choies qui
 répète sous cette louange et bénédiction. N'y en a-t-il pas
 mille autres à citer miséricorde et pardon ? Vous voyez que
 je néglige de prier pour les pécheurs ? Oh ! non car j'en ai fait
 Mais les ingrats me font pour ainsi dire plus de peine.»
 Cette belle idée de son cœur, qui la réalisera ? Pourvu que quel-
 qu'un veuille bien la comprendre, tout autre qu'elle même,
 s'il se peut. Car une nouveauté pénètre difficilement dans
 l'Église catholique ; il faut en quelque sorte lui forcer la main,
 pour qu'elle aie une congrégation naissante. Une grande
 timidité naturelle, une grande défiance d'elle-même fait
 partie du tempérament de la future fondatrice. Puis, si elle
 doit disposer un jour d'une belle fortune, en ce moment elle
 n'a que des espérances. Malgré ces tempéraments ardens, elle sait
 attendre craignant beaucoup comme St Vincent de Paul d'en-
 tomber sur la Providence. La Providence ne lui a pas manqué

Pendant laquelle cherchait d'abord 30 frères qui voudraient lui dire
chacun par mois une messe d'action de grâces, elle reçut une
lettre d'une communauté lui demandant de le inscrire sur sa liste
d'association de l'action de grâces. De liste et d'association, il n'y
en avait pas et jamais la pensée d'en établir ne lui était venue
elle aspirait seulement à la création d'une congrégation qui
aurait eu ce titre et ce but. La bonne Demoiselle vit dans ce
fait une ouverture de celui qui dirige les hommes et ce fut cette
lettre qui déterminera l'association.

Nous ne dirons pas les marches et contre-marches. Une fois sa
décision prise, M^{lle} Donion agissait ferme. Deux ans après la
lettre, presque jour pour jour, elle avait obtenu l'approbation
de 8 évêques de France dont le Cardinal Dupont et M^{gr} Pie,
puis enfin avec des indulgences, un bref de Pie IX.

L'association prospéra : quatre mille personnes se pressaient pour se
inscrire, non seulement de Bretagne, mais de presque toutes les
parties de la France et de l'Europe.

Quelle joie chez M^{lle} Donion ? L'association, c'est le Dieu du
Cœur de la remède d'avantage, c'est la maison de religieuses
assurée pour un avenir prochain : « Puis-je être ruinée
par un chemin plus droit pour arriver à la maison de l'action
de grâces ? À une dévotion approuvée par l'Eglise, on ne peut
pas refuser un centre, un foyer. » Disons-mes la voici convaincue
que l'action de grâces est son affaire propre ; « elle n'en peut
plus douter. » Alors nous arrivons à nos fins pourvu que
nous allions doucement, petitement et sans bruit. Les circon-
stances semblent empêcher de se presser ; elle y mit le temps.

Enfin en 1883, l'Église l'autorisa à entrer dans la solitude
tant désirée et à fonder son institut rêvé depuis plus de 30 ans.
Le lieu de sa fondation était une propriété de sa famille
tout auprès de sa chapelle.

Ceci est pas une courte notice, car il y en a tant
à faire pour celui qui en aurait le loisir et l'attitude. Le
champ des recherches est peu étendu, les documents abondent
et la plume qui les a rédigés en une jeune partie a su y mettre
de l'intérêt. Aussi malgré toute notre bonne volonté, nous avons
bien de la peine à nous tenir dans les limites d'un article.
Qu'on nous permette quelques derniers mots pour achever
le brouillon de ce portrait trop rapide.

La conformité à la volonté de Dieu en toutes choses, la patience

Dans la Douleur n'étant ni plus ni moins admirables. Les sept derniers années, elle les a passés sur la croix, et c'est seulement vers la fin de ce long martyre que les personnes qui la voyaient fréquemment ont soupçonné à ses soupirs, à ses soupirs involontaires quelle cachait à tous quelques souffrances extrême. Le docteur qui dans la période finale prenait sur son repos de chaque nuit pour venir après les courses aux heures les plus avancées lui procurer un peu de soulagement par un peu de sommeil, veillait comme médecin Du bon état de ce cœur « fort comme celui d'une jeune personne de 20 ans ». La vigueur de sa constitution prolongea son tourment outre mesure.

« Elle manquait à la chapelle », disait une noble Dame habituée à l'y voir. Il est bien vrai que sa présence contribuait à orner le saint lieu. Oh! ces larmes que l'on surprenait parfois à sa paupière et voulaient dire l'émouvoir pas aimé; les larmes ne sont pas reconnues. Oh! cette attitude de recueillement! Oh! cette tête penchée, Oh! ces regards vers l'autel! Quelle pitié qu'un peintre n'en ait pas été le témoin! A-t-elle vu cette âme sans jamais commettre la moindre faiblesse? Non sans doute, la perfection absolue n'est pas de ce monde. Mais sans nul doute non plus, ces regards auant ou furtifs et à peine effleurés quelques légères fautes; car il est clair qu'ils étaient la charité parfaite. Plusieurs se sont étonnés qu'elle ne soit pas morte devant le Saint Sacrement. Elle en est morte un peu, à la suite d'imprudences qu'on ne voit pas lui imputer. Que, son désir de le revoir avait la fin du jour était extrême.

La Révérende Mère Marie du S' Sacrement ne fut pas seulement une personne d'une fièvre virgine; ce fut une femme d'une supériorité rare. Ainsi l'on a apprécié les gens cultes qui l'ont connue et dont plusieurs sont de hauts personnages ecclésiastiques, ainsi le proclame la voix du peuple après 17 ans de clôture; le nom de Mademoiselle Darnier est resté populaire, dans tout le pays aussi bien avec le vote de sainte intelligence qu'avec l'amour de la sainteté. Cette sainteté n'avait rien de rigide. En sa vieillesse et très avancée pour tout ce qui touchait à l'intérieur de son cœur, elle était pleine de concorde et cédait sur tout le reste. Le fond de son caractère était la bonté, mêlée pourtant à un grand amour de la vérité « qui délire », disait elle souvent. Sa charité extraordinaire pour Dieu et ses goûts de retraite ne diminuaient nullement

Le vif attachement qu'elle conservait pour les proches et ceux-ci
 le lui ont bien rendu. Elle a été le lien qui a uni jusqu'ici cette ma-
 gnifique famille, excellente d'idées comme de cœur. Quand elle
 apparaissait, un respectueux silence se faisait dans la bande
 bruyante des tout petits dont l'affection pour elle était tendre.

Elle avait beaucoup vu, beaucoup su, et beaucoup retenu.
 Sa prodigieuse mémoire, son esprit ouvert, l'éclat d'une
 lucidité parfaite, ses relations, son désir d'être de vous faire du bien
 sa longue vie mouvementée même, rendaient la conversation et
 la vaillante octogénaire aussi intéressante que salutaire.

Cette femme a réfléchi beaucoup. Sa pensée ne meurt pas une
 elle. Deux livres: une adouctrine Du S^t Sacrement et mes Vieilles de-
 vant le Calvaire lui survivaient, puis une quantité énorme de
 manuscrits où chaque jour elle a surtout noté ses méditations,
 ses affections pures et les faits qui pouraient compléter l'his-
 toire de son action de grâces. Tout cela est écrit dans nature.
 Elle ne pense qu'à sa pensée et bien qu'elle estime chez les
 autres tout talent et toute science, elle dédaigne pour elle
 l'harmonie des phrases et ce qu'elle appelait les jolis mots.
 Mais l'imagination y est puissante, le cœur ardent et il y
 règne un souffle de piété qui vous saisit, vous élève et vous
 remédie.

Surtout si l'institut qui lui doit d'être continuera la mis-
 sion de reconnaissance. N'est-elle pas bien appuyée.
 La providence le couronnera-t-elle de ses bénédictions? Des âmes
 choisies y viendront. elles plus nombreuses chercher le calme,
 la vie intérieure, l'adoration, l'amour, la reconnaissance pour
 le Dieu qui s'est fait Eucharistie. Nous avons cette confiance
 car l'idée est très belle et la Fondatrice fut une sainte.»

Le lendemain de la mort de Marie Du S^t Sacrement que
 jamais intimement connue et sincèrement estimée les impres-
 sions suivantes tourbillonnent de mon cœur et de ma plume.

C'est en juillet 1890 que j'eus le bonheur pour la première
 fois de voir cette grande aimante de Notre Ligueur. M^{lle} Gaël
 aumônier de l'Action de Grâce souffrait depuis quelque temps.
 Le médecin jugea qu'un repos momentané et l'air de pays
 natal servait d'une heureuse influence sur sa poignante.
 Le 26 juillet M^{lle} Boëlle me faisait savoir à Lorient où j'étais
 pour remplacer un vicar aux deux thémules qu'il me
 chargeait de l'intérieur de l'Action de Grâce.

Je ne connaissais point Sœur Marie des Sacraments. C'est à peine si j'en avais entendu parler. Elle ne me connaissait point non plus sinon par ouï-dire, n'étant jamais venu dans le pays.

C'est jeune prêtre, j'hésitais à prendre le chemin de Meaux; c'était bien naturel. Une lettre de la bonne Supérieure, pleine de simplicité et empreinte déjà d'une affection que je ne connaissais pas, fit bientôt cesser mes inquiétudes et entrevoir les sentiments de ce grand cœur que depuis j'ai appris à connaître. La première entrevue me rassura complètement. J'avais affaire avec une âme de Dieu avec laquelle il me fallait aller avec franchise. Dès lors, il s'établit entre nous de bons liens d'affection et de confiance que la mort seule a pu briser. Pendant les quatre mois que je restais au monastère provisoire, il ne se passait pas une journée sans que j'allasse visiter cette femme éminente et me rechauffer un peu par de ce foyer brûlant de l'amour de l'échelle. Dans ces entretiens agréables, c'était une laisser aller qui me promettait de l'intérêt et de la sympathie. Je lui faisais de retour; je lui donnais toute ma confiance.

C'est un axiome bien vrai : qu'on parle de ce que l'on aime. Or Sœur Marie du Sacrament aimait, je dirais autant qu'on peut aimer Notre Seigneur Jésus Christ sous les espèces sacramentelles. Ses démarches répétées pour établir son œuvre, ses difficultés sans nombre son institution, ses écrits, sa vie toute entière en étaient si évidente manifestation. Mais Jésus et son Sacrement étaient-ils l'objet soit direct, soit indirect de ses conversations. Elle ne comprenait pas cette âme d'élite avec la foi qui l'embrasait que les hommes méconnaissent les bienfaits de Notre Seigneur dans la sainte Eucharistie, la bonté toujours prête à se répandre sur eux avec flots. La solitude des tabernacles l'affligeait tant qu'elle aurait voulu se constituer ladoratrice perpétuelle pour tous, la remerciante continuelle de l'humanité. Il fallait pourtant compter avec la nature.

Le prêtre était vraiment pour elle un autre Christ. Elle en admirait la dignité, était pleine de respect pour ses privilèges. Oui, le prêtre doit être l'adorateur intime et privilégié de Jésus, et l'intermédiaire entre lui et les hommes. Elle aurait voulu que chaque prêtre fût bien pénétré de son auguste ministère et s'exprimât dans une série d'exercices de prière et une attitude respectueuse. Elle remarquait attentivement comment chaque prêtre célébrait la messe et en jugeait de son grand

ne prend l'amour pour la sainte Eucharistie. Si l'occasion se présentait, elle ne se gênait point pour faire à l'indifférent des observations peu agréables à la petite vanité humaine. Pour ma part, j'en ai reçu plus d'une qui m'ont été très profitables. Je ne vous ménage pas, me disait-elle, mais suchez que c'est pour votre bien.

Ses exaspérations pour le péché non confessé, parfois d'un rigorisme trop exagéré, fut une preuve de son véhément amour pour le sacrement de l'autel, de sa foi ardente, je dirais, de sa vision prématurée des mystères divins. Je n'ai jamais connu d'âme plus amoureuse de Jésus, de son tabernacle, de son temple que Marie Du S'-sacrement. On aurait dit qu'elle eût réellement vu N. S. Dans l'hostie avec tous ses trésors de dilection, avec toutes ses munificences, avec toutes ses miséricordes. Aussi quand elle le possédait par la communion de Jésus, son tout, elle le sentait vivement, elle était au bonheur, tout son être se transformait, de son cœur enflammé jaillissaient ces cris d'allégresse, ces alléluia de reconnaissance dont sont empreints tous ses écrits.

Elle aimait à noter ses impressions. Or toutes ses productions sont un débordement d'amour composées sous l'inspiration de N. S. qu'elle possédait continuellement par son sacrement, par la foi et la charité. Outre les deux livres : mes veilles et une adoration du S'-sacrement qu'elle a livrés à la publicité presque malgré elle, tant était grande son humilité, elle a laissé une foible de manuscrits. Il me souvient qu'à la mort de M^{lle} Gorel, septembre 1890, de peur que les scellés ne fussent apposés sur sa chambre, elle me fit apporter à la communiant deux grandes caisses remplies de ses manuscrits. En 1896, j'ai transmis à Ruffieux ses 365 méditations annuelles corrigées par un Père Jésuite. Elle les envoya ensuite à Paris. Peut-être me dit-elle, seront-elles un jour imprimées. Toutes ont trait au Jésus du Tabernacle où était son cœur et respirent les vertus dont son âme était splendidement ornée. D'autres fois et principalement à la veille des fêtes, ses sentiments enus le Dieu de l'hostie s'exhalaien en prières, en cantiques où l'idée se trouvait toujours maîtresse ; peu lui importait la forme, la cadence et même la mesure ; la beauté de la diction était le moindre de ses soucis. Je regrette de n'avoir pas conservé certains que souvent elle m'adressait ; viendra peut-être un jour où je les retrouverai égarés dans des livres et des papiers.

Elle était d'un abord très facile. Pourtant son extérieur ne laissait point soupçonner les trésors précieux que recelait l'intérieur. Quoique douée d'une intelligence supérieure

elle conversait simplement et clairement bannissant de parti pris tout mot recherché. Voilà pourquoi les vérités qu'elle avait à dire pénétraient plus profondément et portaient davantage leurs fruits. Sa discrétion était à toute épreuve, que de confidences dont la secret a été avec elle emporté dans la tombe!

Femme de bons conseils, combien de personnes sont allées chercher près d'elle une ligne de conduite dans les circonstances difficiles. Avec son grand bon sens elle résolvait les difficultés, donnait de sa bonne foi pour tirer quelqu'un d'embaras. Elle savait retenir un baume sur toutes les douleurs. Quand la personne qui lui confiait ses peines était éloignée, elle multipliait ses vœux, ses prières avec ses lettres jusqu'à ce que la plaie fut fermée, qu'une hamme issue fut fournie, qu'un dévouement plein de succès fut survenu.

Et fin elle me parlait souvent de ses petits neveux et nièces qu'elle entourait d'une sollicitude affectueuse. Leur avenir l'inquiétait. Quand tous arrivaient à Meuron pour leurs vacances, c'était pour elle une véritable joie de revoir la petite bande (Delin, Belouard), de leur donner ses conseils et de leur insinuer ses sentiments d'amour divin. Les petites filles entraient dans la communauté où elles recevaient l'accueil bienveillant de toutes les religieuses. Les garçons répondaient la messe à l'aumônier et remplissaient l'office d'acolytes au salut du St. Sacrement. Les chœurs et les comités pour sonner la clochette ou tenir l'encensoir nécessairement faisaient parfois de vives sermons. Quoiqu'il en soit, toute la petite nichée aimait et venait au salut du saint sacrement.

À la mort de M^{lle} Goret, elle demanda de me laisser un mois de plus à l'action de Grâces. Ce qui fut accordé. Les liens que nous avions contractés ne furent point rompus par mon départ de Meuron. Elle m'écrivait fréquemment à Ruffiac me confiait ses peines, le mal cruel qui devait l'emporter. Tout dans cette correspondance était animé de son amour tendre pour N. S., d'une grande bonté à mon endroit, d'encouragements à travailler au salut des âmes. J'acceptais sur son invitation pressante de prêcher la prise d'habit d'une fille de Ruffiac (M^{lle} Brillon) qui lui procura bien des inquiétudes, mais qu'elle abandonna par dans son malheur après sa sortie de cloître. Je restai deux ans après donner le sermon de profession de deux novices dont l'une d'elle (M^{lle} Laure de Ruffiac) attristée les derniers jours.

Nos bonnes relations continuaient donc toujours quand M^{lle} Béccl me nomma vicaria à Meuron. Ce fut pour elle une

faire sensible de me voir désormais vivre et travailler près d'elle. Je lui
souhaitais à l'action de Grâces. L'intimité était encore devenue plus étroite;
elle me retraçait à nouveau la vie du bon prêtre, du prêtre zélé appren-
nant les dires de l'exemple des prêtres que jadis elle avait connus.

Que de temps précieux perd le prêtre qui n'a point de zèle et de Devou-
ment, disait-elle souvent. Son franc parler et son intérêt pour moi
me cachèrent rien qui fût moins utile. Elle était toujours disposée
à me rendre les services que je lui demandais; de mon côté je ne
cherchais que l'occasion de lui payer de retour.

Depuis près de 7 ans elle souffrait d'une tumeur cancéreuse qui
en 1899 lui présageait un mort prochain. Je souffre, disait-elle, si
au moins je saurais supporter ces douleurs avec patience. Les soupirs
qu'elle poussait et les soupirs qu'elle éprouvait me manifestèrent
toute l'acuité de sa souffrance.

Malgré le mal, l'esprit était resté lucide et le cœur rempli de
l'amour de son Dieu. Que de victoires sur la nature pour assis-
ter à la messe et aux divers exercices de la chapelle!

En octobre 1899, sur les instantes sollicitations du P. Benailon,
elle était décidée à partir pour Nantes afin de faire sa disposi-
tion verbale pour le procès de canonisation de P. Lymard qu'elle
avait intimement connu. Le médecin, ses amis vainement
s'en détournèrent, la souffrance seule y mit un obstacle, la
veille du départ. Depuis lors elle garda la chambre; j'avais
pourtant le privilège de la voir chaque fois que je me présentais
à elle. Elle descendait péniblement, mais elle descendait et
j'étais tout conquis de cette marque extraordinaire de sympathie.
Quand enfin le mal la retint tout à fait dans sa chambre, elle
demanda à l'autorité ecclésiastique la permission de me faire
entrer dans sa cellule. J'en ai largement profité. C'est chaque
midi vers 2 ou 4 heures j'allais à lui faire ma visite. Je la vois
encore assise dans un fauteuil près du feu, appuyée sur la table,
et sur une table un crucifix, son mouchoir, de l'encre et du
papier; devant elle sur la cheminée une petite crèche de verdure
artistiquement fabriquée. L'âge et le mal avaient marqués sa
figure encore pleine en portaient les remarquables vestiges. Ce-
pendant un regard aimable m'accueillait toujours. Je souffre,
oui, je souffre, mais j'offre au Bon Dieu pour moi une partie
de mes souffrances. Comme sur la fin elle ne pouvait plus vi-
siter la chapelle, je suis devenue, disait-elle une véritable
louvre. Dès lors elle s'efforçait d'oublier un instant les

Douleurs et la conversation s'engagèrent pleine d'entrain et de verve sur les souvenirs d'autant qu'elle a transcrits elle-même et dont je possède le manuscrit. J'ai admiré dans la circonstance la prodigieuse mémoire, la vivacité de son esprit et la franchise de son caractère.

Lily est jamais une âme bien préparée à la mort, c'était bien la sienne. Et pourtant elle craignait encore de se présenter au tribunal de ce Dieu qu'elle avait tant aimé. Ses dispositions testamentaires étaient prises et bien déterminées, le vœu exprimé par le nouvel Évangile, M^{me} Latreule. Et pour finir de s'acquiescer attendait le mot de son enfant : avec de telles souffrances, disait-elle, je ne pourrai aller bien loin désormais.

Le 6 décembre 1899, dans la nuit, de violentes étouffements faillirent l'emporter. Le lendemain revenue un peu à elle-même, elle reprit sa plume pour me remercier des prières et de la messe que j'avais dite à son intention et pour me prier d'acquiescer d'un cœur sincère à une somme d'argent et d'une personne dont elle lui avait confié ses peines. Ceci se fit.

Elle se leva de nouveau presque tous les jours, mais ne sortit pour ainsi dire plus de sa chambre. On lui portait presque tous les matins la sainte communion.

Ses douleurs redoublèrent et le médecin revint tous les soirs la piquer à la nuque pour lui procurer un peu de sommeil. Elle ne se soulevait que par devoir et recte.

Le 19 janvier vers 4 h, j'allais encore la visiter. Dans sa chambre. Pour moi son état ne paraît pas terriblement empiré, seulement elle souffrait cruellement et la faiblesse se faisait de plus en plus sentir. Je restais 1 h 1/2 avec elle. Le sujet de notre entretien était les anciens prêtres de Neauville même dont je cherchais de donner la liste. Je la quittais avec l'intention de revenir le lendemain samedi. Mon ministère étant empêché, elle m'adressa au presbytère les noms de quelques prêtres qu'elle avait connus. Ce fut sa dernière lettre probablement.

Le lendemain 20, Dimanche, fête de S^{te} Agnès, elle assista à la sainte messe, au salut du saint sacrement le soir. Vers 8 h 1/2, les reliquies disparaissant à son grand étonnement à elle que les forces diminuaient énormément. L'aumônier, M. Costen, est appelé à la hâte et comprenant le danger, il envoya chercher un presbytère un sac avec une aide, pour lui administrer principalement les derniers sacrements qu'elle reçut en pleine con-

naissance. Vers 9h, elle rendait docement sa belle âme à Dieu après une journée consacrée à l'aimer et à l'adorer.

Les sœurs constamment l'entouraient et la plaçaient dans la tombe en attendant qu'une estrade lui dressée dans la chapelle. Le lendemain vers 9h. nous la descendîmes pour l'exposer dans la chapelle près de la grille. C'est là que pendant deux jours elle reçut les prières et les invocations d'un grand nombre de visiteurs. Le cri qui se répandait à la nouvelle de sa mort fut: c'est une véritable sainte qui nous rendra service au ciel.

Sur cet lit de deuil entouré de six grands cierges, de quatre candélabres, la belle croix de l'église paroissiale en tête, je les ai considérées ces traits vivants... Elle était belle jusque dans la mort, cette aimante passionnée de Jésus. Son visage portait l'empreinte de la douceur et de la sérénité; ses traits n'avaient subi aucune altération. Sa bouche était un peu ouverte. Sur sa tête son voile blanc et sa couronne de vierge et dessous, son linceul de prières. Dans ses mains jointes, son crucifix et son chapelet et tout le reste du corps enveloppé dans son habit blanc liseré de jaune, et ses pieds, des sandales. Derrière cet appareil lugubre, les souvenirs du passé se pressaient dans mon esprit et provoquaient dans mon cœur une douloureuse affliction. Quel il était grand pour sa famille religieuse, les proches et ses amis, le vide que produisait la disparition de cette âme d'élite! Je l'aurais sentie profondément.

Pendant les nombreuses visites que je fis près de la dépouille mortelle, j'avais remarqué aussi un public recueilli qui prouvait une confiance et même certaines personnes qui demandaient à faire toucher au corps de la vénérée religieuse des objets de piété ou à les faire placer sur sa poitrine. Le mercredi 24 janvier à 10h. avait été fixé la cérémonie de l'enterrement à l'église paroissiale. Une messe basse fut célébrée vers 9h à la chapelle de la communauté. J'allais ensuite à la messe en brève; je regrettais beaucoup que le cercueil ne fût porté intérieurement au moins recouvert de plaques de zinc. N'était de bon chrétien, mais, qu'importe, on ne voit que Dieu pouvait réparer ces restes vénérables.

En la plaçant dans le cercueil, j'observais que, tout mort, avait vie, aucune marque de décomposition n'altérait son visage, aucune odeur désagréable ne s'exhalait. C'était surprenant. Après que les religieuses et les parents

l'embrassant une dernière fois, on l'enveloppa dans un drap et le cercueil fut vissé.

C'était l'expression de la volonté que la cérémonie de sa sépulture fut célébrée à l'église paroissiale, cette église où elle avait tant prié et qu'elle avait contribué à embellir. Elle avait aussi exprimé le désir de n'avoir qu'un enterrement d'éclé et cela par humilité. On lui en fit un de première et c'est de toute justice.

M^r Rabreau, curé archiprêtre de Floiriel, fit le dernier voyage, M^r Dumeselle, grand vicar de Reims, M^r Goret supérieur majeur de la communauté, M^r Gibot supérieur de petit séminaire de Floiriel, M^r Hélier, curé de Laurentin, M^r Perichot, curé de Brinote, M^r le chanoine Guillois, recteur de quédille, M^r Dohin recteur de l'Esneux, deux assistants du R. Père de Floiriel et presque tous les prêtres du canton, faisaient cortège.

M^r Goret, chantait la messe, après laquelle, M^r Beau, curé de Meaux, deux vicaires dont l'assistance nous ne perdons pas un seul mot, fit ressortir d'une façon très juste et très touchante les beautés de cette vie extraordinaire.

M^r Dumeselle présida l'absoute et la conduite au cimetière. Malgré la pluie qui menaçait la population du bourg est venue nombreuse rendre à cette femme éminente considérée comme une sainte, un dernier hommage de reconnaissance et de vénération, mais celle de la campagne comme de coutume, ne se mit point en peine de venir fêter ce cette grande bienfaitrice de son pays un juste tribut de gratitude.

Elle fut inhumée dans le cimetière dans un terrain acheté par elle pour la communauté. Il est à droite près de la grande croix; une clôture l'entoure. C'est au milieu, à l'angle d'une croix de pierres blanches que sa sœur Marie du Saint-Sacrement posa son dernier sommeil à côté de quatre de ses sœurs en religion. Pour éviter des ennuis, elle ne voulut pas demander à reposer dans la chapelle où pourtant elle se fit faire un caveau. Un jour viendra peut-être où ses restes seront transférés.

Le jour de son enterrement du pain fut distribué aux pauvres comme elle l'avait prescrit. Elle désirait encore une dernière fois mettre en pratique ce grand exemple de générosité qu'elle avait tant conseillé à ses filles spirituelles. et cette charité que le malheur avait toujours trouvée à sa porte.

R. P. août 1908
on relève les restes
de sa sœur Marie
du Saint-Sacrement.

Sœur Marie Joseph, M^{lle} Prosper de Bloimel, première Assistante, lui succéda comme Supérieure. Une des grandes joies de la défunte avait été de voir la communauté s'agrandir et prospérer. Le Bon Dieu ne le voulut pas. Aujourd'hui les religieuses sont au nombre de 15. Trois ont disparu depuis la mort de la Supérieure.

Pierçant les difficultés que suscitait le gouvernement sectaire, grâce de nouveau en 1899, M^{lle} Duvion vendit en bonne et due forme à M^{re} du Poirroux de Ferel et vicairie de Ballieux toute sa propriété de l'action de Grâces par devant Maître Augier, notaire à Rouen et notaire de la Communauté.

8° Les Chapelains et Aumôniers.

M^{re} Le Royer, vicairie de la paroisse en même temps. Le fut le premier Directeur de l'œuvre de l'action de Grâces. Nous en avons parlé.

M^{re} Paignard, de St-Jean-Piervelay, né en 1844 et ordonné en 1868, nommé chapelain en 1869 avec le titre de vicairie de la paroisse. Il fut successivement vicairie de Biouzi, à Lorient, recteur de l'école aux Moines et est aujourd'hui recteur de Plumetlan.

M^{re} Chassebauf, de Meineac. Il était professeur à Bloimel, grand 1^{er} vicairie aumônier de l'action de Grâces. Il fut nommé ensuite recteur de Brihoustene. Enfin se retira chez sa Meine où il est mort en 1884.

M^{re} Prietot, de Bloimel. Après avoir été longtemps professeur de rhétorique à St-Eugène d'Anisy, il vint aumônier à l'action de Grâces, puis recteur de Brédion et curé de la Trinité. Il est retier dans son pays natal depuis 1900. Les qualités d'esprit le firent apprécier de la Fondatrice qui le servit de son concours pour la publication de ses ouvrages.

M^{re} Joseph Goret, de Mealestroit. Il avait été professeur et économiste au petit Séminaire de Bloimel. Il est marié de St-Eusie à Mealestroit où il avait été prendre un peu de repos en octobre 1890.

M^{re} David, fit l'intérieur 4 mois.

M^{re} Morel, de Pontivy. Né en 1830, prêtre en 1858. Il avait été vicairie à Pontivy, recteur de la Vierge-Croix, de l'école aux Moines, puis se retira à cause de santé. Monseigneur Béal lui donna le poste d'aumônier de la Bousselaye en Ricou, puis ensuite l'aumônier de l'action de Grâces. Après une maladie grave, il se retira à Pontivy où il est mort vers 1900.



Abbé Joseph Goret

M^r Costen, né à Palais en 1860, ordonné en 1884, professeur au séminaire de Pléimel 11 ans. Après avoir fait de brillantes études à St Anne, cet excellent prêtre poursuivait les plus belles espérances. Malheureusement les forces viciaient pas à la hauteur de son courage. Obligé de prendre du repos, il fut nommé vicaire à la Gacilly le 11 juin 1893. Aumônier de l'octave de Grâces le 17 oct. 1897, puis du Carmel de Vannes le 28 oct. 1900. Sa santé qui déclina toujours l'obligea de se retirer définitivement le 4 Nov 19. Il a succombé le 4 mai 1903 laissant de vifs regrets à ceux qui ont pu apprécier les remarquables qualités de son intelligence et de son cœur.

M^r Leclair De Noyal Neuzillac. Il fit tout son vicariat à Lorient. Une maladie l'obligea à demander un poste moins pénible. Il fut nommé aumônier du Carmel de Vannes, où M^r Costen le remplaça en 1900.

Remarque. Le saint Sacrement est exposé chaque jour dans la chapelle. Depuis la messe le matin jusqu'au salut le soir. L'adoration nocturne n'a lieu qu'une fois par mois.

La messe est célébrée le Dimanche après la première messe de la paroisse : ce qui rend service aux retardataires et aux faussiers. - A diverses processions de l'année, on y fait une station - Rogations, fête Dieu etc.

IV Chapelle Saint Marc au Bourg.

Il n'en reste plus de traces. Elle se trouvait près du champ de foire actuel, presque à l'intersection des routes de Niort à Gail et de St-Brieuc à Lorient. C'était plutôt un oratoire qu'une chapelle muni d'un seul autel, sans fenêtre, n'ayant aucune porte. Il servait de lieu de prières aux lépreux - On y enterrait même : Joseph Mouhi de la Meuladerie, mort d'épée, a été inhumé le 29 juin dans leur chapelle 1684, âgé de 29 ans (arch.) - J'ai aussi trouvé cet acte de baptême : Marie, fille illégitime, trouvée ce jour-ci la chapelle de St-Marc, a été baptisée dans l'église de Meuron par Messire Michel Rocher, le 2 Décembre 1690, parrain Olivier Bignonnet et marraine Marie Cadorek. Michel Rocher, Recteur de Meuron.

Cette chapelle était dédiée à St-Marc. On y allait en procession

Le catéchisme n'y avait guère servi. Elle fut démolie vers 1897, quand l'église de Landerneau fut ouverte. Le cadastre la donne comme propriété de la Paroisse. Les religieuses en avaient le soin 1846

V Chapelle du Plessis.

Elle fut construite par les anciens seigneurs du château. Le testament de Jeanne du Plessis, Dames de Gahvière. La mentionne: cultre la dite Damoiselle ordonne qu'il soit dict et celié en la chapelle du dict lieu du Plessis audit Maunon une messe ou la position aux leue devant ung an entier au vaudredy de chascune sepmaine à commencer au vaudredy prochain après son dict deceix. 1621. On en parle aussi dans la déclaration et le dénombrement des terres et héritages de Jean de Brihand et de Heaulme de Brihand. 1676.

Elle ne présente aucun style caractéristique: élevée par le bas et sur le haut trois faces. Dans les deux faces latérales, deux grandes fenêtres avec vitres simples dans lesquelles on remarque des débris des anciens vitraux: le crucifiement et armoiries. Sur la face médiale, l'autel en bois surmonté de trois gradins. Au-dessus de l'autel, la statue de St^e Marguerite, tutélaire de la chapelle. Au bas, une immense porte comme les fenêtres à anneaux de fer. La chapelle est parée en pierres. Comme ameublement restent le vieux banc des seigneurs, un confessionnal, une armoire et un buffet, quelques bancs et quelques Pie-Dieu. La voûte en bois est plate. La toiture est ordinaire, il n'y a ni clocher, ni cloche.

Nous avons vu que cette chapelle avait son chapelain. Les archives de la mairie contiennent une quantité d'actes de mariages qui ont été bénis par Noble homme Joseph Morin et Damoiselle Marie Anne Desbrières ont reçu les bénédictions nuptiales par vénérable et discret messire Pierre Martin dans la chapelle du château du Plessis, le 29 mars 1692. Présents M^{re} le comte et M^{me} la Comtesse de Fléto, seigneur et dame supérieurs de la paroisse de Maunon et autres lieux et le seigneur de Keroer, Guillemette Allain, vicie de l'épouse... vu la dispense de Monseigneur illustrissime et révérendissime évêque de Laval pour le temps du carême, Louis Hyacinthe de Brihand, J^h Morin, Moïse Rocher, Recteur de Maunon, Pierre Desbrières, curé de Fléto.

La chapelle ne possède ni calice, ni ornements. Le premier vicar y va dire la messe deux fois par an, au mois de janvier et au mois de mai. On s'y réunit pendant le carême et le mois de Marie.

leur reciter à l'office, chanter des cantiques et une des lectures
sacrees. Pendant plus de 30 ans Jean Lochet, surnomme "le Recteur
du Flessis", en a été le chantre et a prêté aux Dilectissimes croi-
ses. Son fils ainé qui le remplaça comme dernier n'a pas voulu
recevoir l'héritage. Vincent Labrie le jardinier s'occupe main-
tenant de la chapelle. Elle est actuellement en bon état.
On y va en pèlerinage afin de demander à St Marguerite le
marcher pour les petits enfants. La Fontaine de la sainte se trouve
dans le bois, non loin de la rivière. Le produit des quêtes et des dons
sont à entretenir la chapelle -

Nota. Les archives de la Préfecture parlent de la chapelle du château en 1665 qui
de la construction de la chapelle du château en 1710. Elle fut probablement reconstruite en 1710.

VI Chapelle de Beuvres ou Beuve.

Le lieu et non son nom de Beuve appartient au seigneur de 1676 au
seigneur comte de Menneuf qui les vendit à cette époque aux de
Briand. La maison était déjà ruinée. Mais la chapelle existait et
il y avait aux alentours une assemblée le jour de St Anne (auch).

Pour s'y rendre, il faut partir de Menneuf suivre le chemin de la
Landrie, jusqu'en delà du village de la Borne du Bois Logis; et
bientôt on rencontre à droite sur un landier une croix de bois en-
lignée d'un vieil if. A ce point on abandonne le chemin vicinal
et on s'engage à droite dans un sentier qui en six ou sept cents
mètres au plus, vous conduit à la chapelle de Beuvres.

Les abords en sont bas et humides, mais son emplacement est
un petit plateau où l'on monte par quelques marches. Quoique
ancienne, elle est encore en assez bon état de conservation à
l'extérieur. L'entrée ordinaire est au côté Droit. Au bas est une
autre porte; deux fenêtres seulement au chevet éclairant l'inté-
rieur, l'une à droite et l'autre à gauche. L'autel est adossé contre
le mur entre les fenêtres; il est orné d'un tableau représentant
le Christ en croix. On remarque outre quatre statues: Deux
sur le côté de l'autel; à gauche, St Joseph tenant l'enfant
Jésus; à droite, Sainte Anne de Beuvres, fort vénérée dans le
canton; sur les bas elle porte la sainte Vierge qui elle-même
tient sur les siens l'enfant Jésus. Pareil groupe, je crois, se
voit rarement. Cette statue est habillée de roses à la mani-
ère des madones et elle est ornée de vases de fleurs et d'une
coronne de bourgeois, tous offerts par les jeunes gens qui par-
tent pour le service militaire et ceux qui se marient. On

le tout repose sur un massif de pierres.

Autefois cette chapelle avait son chapelain : un chapelain situé dans la vicairie de Beunes » archives municipales. On y accomplissait les cérémonies du culte : « Guillaume Allain et Henri Chénard, tous deux de Meaumont, ont reçu la bénédiction nuptiale dans la chapelle de Beunes par Monsieur Meathurin Chénard, prêtre et recteur de St Ursac, les banniers faites sous opposition et contrôlées à Meaumont, le 11 septembre 1704. Présents : Philippe Aubert et Jean Moirénie. Les décrets de mariage du dit Allain faits par la juridiction du Bois de la Roche et ceux de la dite Chénard par celle de Painspont. Michel Rocher, Recteur. »

Il y avait là un ermitage comme l'indique l'acte suivant : « Frère Florentin, hermite de Beuve, âgé de 63 ans a été inhumé dans l'église de Meaumont par le Recteur le 5 mai 1727, présents Joachim Bonamy et Jean Bonamy - Fresnaye Gaillard recteur. »

M^r Pierre Paul Guillotin de Concorch, qui a rédigé le Panier registre, fut un an pendant la révolution chapelain de Beunes.

En 1793 la maison dite Beuve » était déjà ruinée. C'était

une maison noble qui avait de grandes dépendances.

Aujourd'hui plus d'habitation. Le premier vicar ne

fait plus la messe. Le jour de la fête de St Anne dans l'octave

du mois de mai on y fait une messe. Une fois

le mois de janvier.

Deux de la chapelle ont été détruits par les prêtres

deux ifs. L'extrémité dans le mur de la chapelle

portant les débris des débris de Beunes.

Les débris du puits, qui est du même style, est une fontaine,

entourée de murs sur trois côtés avec un mur par devant.

Le mur postérieur plus élevé que les murs des côtés se termine

en une pointe surmontée elle-même d'une croix de pierre. Dans

l'épaisseur du mur est encastré un billot de bois creusé d'une

niche dans laquelle est placée une statuette de la Vierge.

Il y a deux ou trois marches pour arriver à l'eau.

Tous les ans une femme de Meaumont, Chérie Peyrol, quand

la messe se célèbre à Beuve à l'occasion de la fête de St Anne

allait pieds nus et en priant à la chapelle pour accomplir

un vœu qu'elle avait fait. Elle décida en 1904.

Le batonnier de la chapelle est aujourd'hui Flempart de

la Ville d'Ammon marié au S^{eu}. Il rend ses comptes à la fabrique la

Je vous
un acte
au Mi
le d'ici
révisé
+ je
les
parois
cloch-
de rose
fête
chez le
Dernier
permis
est ag
En l'att
Daignez
Y s'Leu
avec le

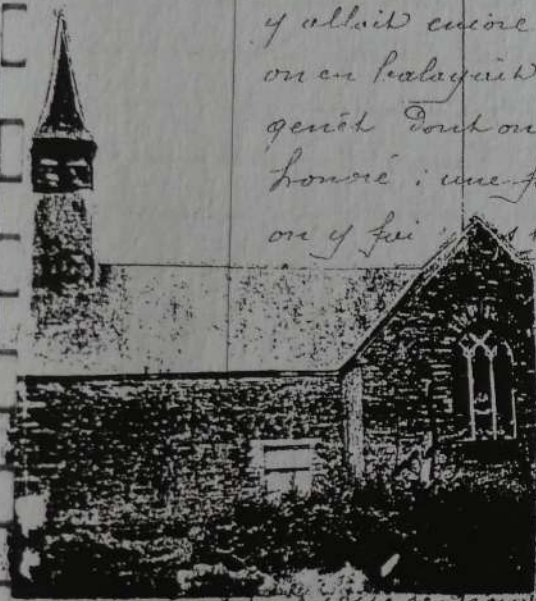
le tres
mle cur

Dimanche de Quasimodo.

Nota : Le Dimanche qui suit la fête d'Anne les gens de la contrée ont conservé la coutume d'aller visiter la chapelle de Beure, d'y faire leur dévotion et d'y déposer leur offrande.
 Les desfranchis sont nommés pour un an de cloche.

VII Chapelle de Bois Jagu

Elle s'élevait près de la maison principale « Vergers à la porte et dans leur d'iceux une chapelle ». Une terre porte encore le nom de jardin de la chapelle. Elle était dédiée à S^t Roch. Quand on voulut après la démolition transporter à la chapelle de Beure la statue de S^t Roch, on raconte qu'elle revint en son lieu. Il y a 40 ans, on y allait encore en pèlerinage sur son emplacement. Par révérence, on en balayait une partie et à côté, on laissait le balais de genêt dont on s'était servi. Là aussi saint Mathurin était honoré : une fontaine dans une prairie voisine porte son nom et on y fait des voyages. La chapelle a eu son chapelain et son culte y étaient célébrés (arch.)



Chapelle du Condray-B.

Chapelle du Condray-Baillet

1 L'Ancienne.

Elle se trouvait dans le champ de la Clôture, au bas vers Guillels. Il n'en existe aucune trace aujourd'hui. L'emplacement est labouré et quelques jeunes pommiers y croissent. Il paraît que cette chapelle était très vieille, de petites dimensions et toute délabrée. On y enterrait, mais en cas de nécessité comme le disent les archives : « François Ruellan, âgé de 60 ans, a été inhumé dans la chapelle du Condray Baillet, par nécessité, le 22 Décembre 1706, Décédé du 20^e du présent. Ont assisté au convoi Joseph Chastellain, François Morin, Guillaume Ruellan son fils, tous de Querquilli, Michel Rocher, Recteur. »

François Jobart, âgé d'environ 55 ans, a été inhumé, vu sa pauvreté, par permission de M^r le Recteur, dans la chapelle du Condray, par le prêtre sous-signe, le 30 Décembre 1729. Présents Julien Jobart, Mathurin Chartier et Joseph Chamin, qui ne signent. Gervais, prêtre »

Jon Danek, âgé de 53 ans, a été inhumé, par nécessité, dans la chapelle du Condray Baillet, le 21 Janvier 1740. Le même jour L. Martin âgé de 38 ans a été aussi enterré.

Pendant les mauvais jours de 1745. les altar. tours de la chapelle - offrirent un lieu tout digne pour les sépultures.

On y célébrait aussi des fiançailles et des Mariages. Le 3e ans 1776 M^r A. Duclot marie dans la chapelle du Coudray Barthe M^r Charles Juguet de Fainpout et Demoiselle Anne Marie Moilland de Mousson. En 1772, M^r Masson benit dans cette chapelle le mariage de Joseph Letournel et de Marie Jeanne Tichet.

Avant l'érection du Bois de la Roche en paroisse, la messe y était dite tous les 15 jours le Dimanche.

La chapelle était dédiée à St^e Suzanne. une statue de bois la représentait. D'après le cadastre, cette chapelle était la propriété de la fabrique.

On trouve dans les archives cette note curieuse qui prouve que la chapelle était desservie chaque Dimanche avant la révolution. « En 1792, les municipaux demandent quelle mesure il conviendrait de prendre à l'égard de Jean Chavirel, nommé trésorier de la chapelle et faïencier du Coudray. Il n'a aucun empêchement pour refuser, ni aucun inconvénient à ce qu'il accepte les charges. Il doit fournir un cheval chaque Dimanche pour conduire et ramener le chapelain. S'il refusait, ne pourrions-nous pas le taxer d'une somme de 30 livres à verser à celui qui accepterait cette conduite? ».

Il existe dans les papiers de la fabrique un registre qui indique comment ont été gérés les revenus de la chapelle - Je relève seulement les années - les noms des trésoriers et les recettes annuelles suivantes.

1837	Trésoriers	Morice	recettes	95 ⁴ 70
1838		J ^b Gaspais		63 ⁴
1839		J ^b Féro		1286 ⁴ 30
1842		Aimé Bellon		61 ⁴ 82
1843		J ^b Darvine		47 ⁴ 39
1844		Math. Tacker		78 ⁴ 75
1845		Joachim Brilland		
1846		Mathurin Gaspais		108 ⁴ 12
1847		id		
1848		Fini Chicaud de la Dodicraie		23,15
1851		Jeanne Marie Jans		39 ⁴
1854		Pierre Marie Berthelot		100 ⁴ 90
1855		Jean Marie Gaspais		97 ⁴

On lit dans le cahier de distributions de 1848 in le conseil en considérant que les sections de "bayer de la gully" ne remplissant pas les engagements qu'ils avaient pris pour la rétribution de service de la chapelle cet Paris de lui accorder 50⁴ pris sur les fonds disponibles de la chapelle et de faire des vœux de la fabrique de Mousson.

II La Nouvelle

En 1851, Monsieur Le Voyer était le desservant de la chapelle. vue de son état lamentable, il résolut avec l'assentiment de Duc de fabrique de la rebâtir. Une des grandes difficultés était de savoir où elle devait être réédifiée. M^r Rabbe Guilloux de Floinnet un terrain très convenable, voisin du champ de la Clôture y rendrait la chapelle plus centrale. M^r Le Voyer dans l'embaras appela à l'opinion publique et voici comment il s'y prit. Fraincens réunis par ses soins dans le champ de la Clôture, il dit: Que tous ceux qui veulent que la chapelle soit bâtie le champ de M^r Guilloux restent dans le champ de la Clôture mots, tous précipitamment traversent le chemin et arrivent le champ de M^r Guilloux à l'exception du P^r Curé Chénier. La raison de sa conduite était la proximité qu'il y avait de la chapelle à sa maison. Il fut donc décidé que la chapelle bâtie sur le terrain donné par M^r Guilloux de Floinnet il se réservait seulement les fondations d'un premier des qui est tombé de vétusté en 1903.

C'est une croix latine; quatre grandes fenêtres ogives avec vitraux simples; voûte ogivale en bois; grande porte en bois; au-dessus le clocher dont la base recouverte en ardoise et la cage de la cloche surmontée d'une flèche en ardoise, croix, d'un coq.

Dans le chœur, le maître autel en bois datant de 183 de chaque côté un ange adorateur et un peu au-dessus des toiles les statues du Sacré Cœur et de S^t Joseph. balustrade sépare le chœur de la nef. Dans les bas-côtés de la nef, l'autel de l'ancienne chapelle et la statue de S^t Suzanne, la titulaire de la Chapelle côté sud l'ancien autel du Rosaire de l'Eglise paroissiale et derrière d'un vieux retable, au-dessus, la statue de Sainte Vierge.

Dans la nef, des chaises fixées depuis 1900 - et le prix de chaque place est uniforme, 0,75 par an; tranche toutes les anciennes difficultés.

Au bas de la chapelle, le confessionnal antique et un tabernacle pour les décorations.

Il y avait dans l'ancienne chapelle, un chemin de croix qui fut transporté dans la nouvelle. Voici le premier verset de la messe: "Le 14 octobre 1851, jour de la fête de la"

de la Bienheureuse Vierge Marie, je, soussigné, chapelain des Ursulines de Floiriel, muni d'un rescrit de N. S. P. le Pape Pie IX, m'accordant les pouvoirs nécessaires et de l'autorisation de Monseigneur de la Motte de Brooms et de Vaurant, par un rescrit du 14 du présent mois, ai érigé la statue, au chemin de la croix dans la chapelle paroissiale du Couvent des Ursulines de la paroisse de Maunon, sur l'invitation, que m'en a faite M^{re} Lucas, curé de la dite paroisse et M^{re} Le Voyer, vicaire de la dite paroisse et desservant de la chapelle. M^{re} Labbé Guillou, chapelain des Frères de l'Instruction chrétienne à Floiriel a fait l'inscription. Tous les souscripteurs ont signé le procès-verbal. A. Roux, aumônier, A. Guilloux prieur, Lucas, curé, Le Voyer, vicaire, Danion, aîné président de la fabrique. M^{re} Nays, curé de Floiriel adressa aussi à l'assistance quelques paroles d'édification.

En 1898, ce chemin de croix n'était plus convenable, il était même inégalier. M^{re} Le Gal, le desservant, jugea à propos de le remplacer. Sur les entrefaites, l'Eglise du Bon fut dotée d'un chemin de croix et M^{re} Labbé, alors recteur proposa gratuitement l'ancien pour la chapelle du Couvent des Ursulines. Quoique un peu défectueux, il fut placé et érigé le 11 août 1898 par M^{re} Baré, curé de Maunon, muni des pouvoirs nécessaires. Il fit une allocution de circonstance.

1) Cette cloche fut brisée et remplacée en 1876 (voir ci-dessus).

M^{re} Le Voyer fit preuve d'un grand dévouement pour reconstruire la chapelle; mais il fut admirablement servi par la bonne volonté des paroissiens qui apportèrent tous les matériaux voulus. Malheureusement la main d'œuvre fut faite par une multitude de maçons improvisés et par conséquent plus ou moins habiles; d'où le peu de solidité de la chapelle. La fabrique fournit la somme de 1.566⁴³ s.

Un des grands bienfaiteurs pour l'érection de la chapelle fut M^{re} Chéreau ^(mort le 20 août 1863 à la Chapelle) qui fit une fondation en sa faveur. En retour il doit être à perpétuité aux prières nominales et deux messes doivent être annuellement célébrées dans la chapelle à son intention. La rente est de 10⁴. Cette fondation n'est point canonique et devrait être annulée, car les obligations ne remplissent au détriment de la chapelle. La voie dans toute sa largeur. Le 18 avril 1892, les membres de la fabrique réunis reconnurent avoir reçu de M^{re} Lucas la somme de 10⁴ qui lui a été remise et constituée par la fabrique de

Mauron, qui l'avait reçue des héritiers Chéard de Guilliers à charge d'acquitter l'intérêt, montant à 10^t pour dix des masses à l'intention du Fondateur - La Fabrique s'engage à faire acquitter la dite somme de 10^t sur les revenus de la chapelle Du Cordray, attendu que les 200^t ont été employés à la construction à neuf de la Chapelle. ... Coude, Danion aîné, Mouraud, Gaspais, Paris. ... Les intentions ne sont pas exactement remplies. M^{re} Petitjean obtenu en 1907 réduction de deux masses.

Quand M^{re} Nayl, chapelain Du Cordray, voulut remplacer l'ancienne statue de St^e Suzanne par une neuve, il survint un incident digne d'être mentionné. L'ancienne fut mise hors de la chapelle, mais dans un lieu convenable. Ce fut une faute très grosse aux yeux de certaines personnes qui entrèrent en chaude discussion avec le vicaire. Malgré lui, elles l'introduisirent à plusieurs reprises dans la chapelle disant que depuis le temps qu'elles la vénéraient là elles et leurs amies, Sainte Suzanne avait bien le droit de rester à sa place, et que pour les services rendus, elle avait bien gagné son logement. Je ne sais comment l'affaire se termina; toujours est il que la nouvelle statue, genre moderne, est seule dans la chapelle aujourd'hui.

(1) Cette cloche
fut brisée et remplacée
en 1876 (voir ci-dessus)

(1) La cloche ^{Bénédicte le 22 juillet 1876} s'appelait Marie Julienne. La vénérable mère Richard est la gardienne de la chapelle et sonne depuis longtemps St. Angelus et rend ainsi grandement service aux gens de la paroisse. Elle est morte le 10^{ème} 1906

Près de la porte latérale sud, se trouve un tombeau où gisent les ossements transférés de l'ancienne chapelle. Une cérémonie funèbre fut célébrée à cette occasion 1893.

A quelques mètres du bas de la chapelle se lie une croix en pierre transportée aussi vers 1893 Du Fort Ligné. Elle a grand besoin d'être redressée.

Depuis longtemps cette chapelle a été régulièrement desservie par un vicaire. Les voici depuis 1828: Messieurs Péro, Réminiac, Haumaître, Houcix, Levoijer, Caignard, Billian, Meak, Bécet, Nayl, Jaso, Diquet 1888-1890, Le Gal 1891-1905, Rubaut 1906...

Le desservant y dit la messe tous les Dimanches et grandes fêtes, excepté Noël, en outre le premier jour de l'an, le lundi de Pâques et le 26 Décembre. Le jour de la fête de St^e Suzanne, il y a messe et une instruction faite par un prêtre du voisinage.

Quand les catéchismes sont ouverts les enfants de la paroisse s'y réunissent le samedi à 4h. et le jeudi vers 3 heures.

À la messe, l'usage des prières nominales est institué; chacune produit 2^e qui reviennent au desservant. Quand il quitte sa fonction, il est établi en droit qu'il remet 30^e à son successeur.

L'on m'a dit que de bonnes filles chantaient des cantiques pendant la messe, mais malheureusement cette excellente pratique subit la variation des circonstances.

On se réunissait à la chapelle, le Dimanche en carême, dans le mois de Marie pour faire une lecture pieuse, chanter des cantiques et réciter la prière du soir.

La chapelle recueillait du produit des quêtes de la messe du Dimanche, des chaises et des bancs, des oblations volontaires.

En 1900, il se fit une grande crevasse dans le pignon du bras de croix sud. La fabrique se chargea de le reconstruire en 1902.

Il existe un coutumier où se trouvent une foule de renseignements intéressants, paraît-il. C'est le vicar de desservant qui s'occupe de le rédiger. Il serait à souhaiter que dans la suite, il soit sérieusement continué.

On va en pèlerinage à la chapelle de St^e Suzanne afin de demander par son intercession la guérison de la jalouse. À la prière, on mêle des pratiques superstitieuses: on prend dans le bénitier de l'eau bénite pour en verser quelques gouttes dans la soupe des vicieux ou en encore on trempe à leur insu la chemise des jaloux. C'est la croyance populaire que St^e Suzanne délivre des orages et des chiens enragés.

La fameuse loi de séparation était promulguée depuis le 9^e 1905. Au nom de cette loi inique, les inventaires devaient être faits dans toutes les églises et chapelles paroissiales. Le samedi 31 janvier M^{re} de Rudjas, contrôleur, comptant agir traitement comme pour St^e Etienne, part à pied pour le Couray Bailliet. Il se trompait, car M^{re} Rubaud avait toutes les clefs de la chapelle et du presbytère. Ce jour-là, la pluie tombait et un vent froid soufflait vivement. M^{re} David et M^{re} Rubaud partent en voiture de Maunon vers 3h. de l'après midi. M^{re} de Rudjas attendait avec impatience sur la route, Déçu dans ses espérances. La cloche de la chapelle se fait entendre et attire une cinquantaine de personnes. À l'arrivée du contrôleur le cortège s'arrête. On s'entoure avec enthousiasme. L'employé du gouvernement le subit jusqu'au bout. Puis, M^{re} Rubaud lui demande ce qu'il est venu faire ici? L'industriel, répond-il. M^{re} Rubaud donne

aux gens rassemblés la définition de l'inventaire et leur pose cette question: cette chapelle est bien à vous? et tous de répondre aussitôt, oui c'est nous qui l'avons bâtie. Alors, reprend poliment M^r Rubaud, une pièce authentique de votre mission? M^r de Rudjas l'écrit et M^r Rubaud le lit publiquement. Puis il s'écrit avec fermeté et émotion au nom de l'Eglise de tous les habitants du Lourday, je m'oppose à l'inventaire. Le contrôleur salue et s'en retourne sans avoir pu rien faire.

Alors nous entrâmes dans la chapelle profondément impressionnés. On frise, on chante. M^r Rubaud remercie chaleureusement les gens venus pour protester et leur dit qu'il compte sur leurs convictions religieuses pour défendre à l'avenir leur chapelle. Ensuite M^{me} de la Rivière, présidente des ligues du Morbihan qui était accompagnée de M^{lle} de Morlaix, de M^{lle} Guillois et de M^{lle} Lapostolle, profite de la réunion pour engager les femmes présentes à entrer dans la ligue des femmes Françaises. 17 en faisaient déjà partie. Elle parle aussi aux hommes de leur devoir de bien voter et de répudier le mauvais journal.

Tous s'en retournent contents d'avoir bien agi.

Le jeudi 8 mars alors que de Rudjas se présentait à St-Brieuc avec quelques dames et soldats pour inventurer l'église, on crut qu'il viendrait au Lourday enfoncer les portes pour remplir sa triste besogne. M^r David et M^r Rubaud firent barricader toutes les portes et remplir la sacristie de fagots de bois et d'épines. On attendit en vain l'arrivée du Monsieur. L'inventaire est donc encore à faire à la mi-avril. La chapelle est sagement fermée après tous les offices et les clefs sont en la possession du vicaire. De sorte que la cloche ne chante plus chaque jour son joyeux angelus.

III Le Presbytère

C'est M^r Nayl qui eut l'idée de le construire et qui prit l'initiative vers 1883. Les gens montraient encore beaucoup de bonne volonté pour les charois. Il s'élève côté nord de la chapelle à 20 pas; il est d'une apparence très confortable: 22 de hauteur avec trois pièces dont une seule frise; un premier avec deux chambres dont une appropriée pour le vicaire et grenier au dessus. M^r Nayl avait l'intention d'y établir un jour des religieux; Malheureusement toute la construction manque de solidité. Des écarts et des écartements se sont produits dans les murs et il a fallu en 1902 relever le pignon sud qui menaçait de tomber. La raison en est dans la mauvaise qualité des matériaux employés.

Trop Basse

faut de ressources probablement et dans la multiplicité des ouvriers inhabiles qui venaient gratuitement apporter leur concours à la bonne œuvre. Entre le presbytère et la chapelle j'observai des arbustes de différentes espèces et autour de la chapelle d'immenses croissances de fromagers qui produisent un petit revenu à la fabrique.

† Mis sous séquestre en 1906, le presbytère fut revendiqué par M^r le Recteur de Rieux Guilloux sous le prétexte avaient donné le presbytère, l'église bien communal.

IX Chapelle de Saint Sauveur à la Bouche. Rieux

Elle est située à l'extrémité du village de ce nom du côté du Désert. La construction remonte à une époque relativement reculée, mais inconnue. Le titulaire est le Saint Sauveur dont la fête se célèbre le 6 août. Ce jour-là il y avait autrefois une assemblée. Avant la révolution les cérémonies du culte: messe, fiançailles, mariage s'y accomplissaient. Puis jusqu'en 1882, on y disait la messe le 6 août et quand on le demandait aux prêtres de la paroisse pour une intention spéciale. Ce qui arrivait une dizaine de fois par an. On y allait en pèlerinage pour se guérir des fièvres, en procession pour obtenir de la pluie. Un peu plus bas sur le chemin du Désert, jaillit la fontaine.

Le bâtiment actuel, petit, menace ruine. Il est de forme octogonale. L'intérieur est d'une pauvreté sans pareille. Au bas, une fenêtre devant laquelle brantel orne d'une petite statue de la Vierge. Des deux côtés de celui-ci le Sacré Cœur et St Barbe, puis une autre statue de la sainte Vierge - Quelques bancs, un vieux confessionnal, une armoire où se trouvent les anciens ornements, un missel, un calice en plomb. L'orgue pourvue tout de bois en loges; la toiture s'effondre. Dans pignon du bas, sud, s'ouvre une porte ogivale. Au-dessus un clocher branlant. Le clocher fut brisé pendant la révolution, m'a-t-on dit. Elle fut remplacée en 1845; le 13 mai, elle fut baptisée sous le nom de Elizabeth; ses parrains et marraines furent François Penole du Désert et Madame Elizabeth Guilloin, Dame Olive.

Depuis 1882, la chapelle est délaissée: la Fabrique ne s'en occupe plus. M^r Collet, curé défendit d'y célébrer la messe car il la jugeait trop délabrée et surtout parce qu'on refusa de donner au célébrant l'honoraire ordinaire aux chapelles non desservies qui est de trois francs. Des réunions particulières s'y font encore, mais seulement pendant le mois de Marie. Guillard du village possède la clef; la famille Nogues la détient aujourd'hui 1909. M^r Boni quelques temps après son arrivée vers 1888 fut visité

la chapelle avec M^{re} Noyl, son vicaire. Cette démarche n'a amené aucune modification dans son état lamentable. C'est une chapelle qui malheureusement va disparaître avant longtemps.

X La Chapelle de S^t Utel ou plutôt de Sainte Eutelle

A cinq kilomètres du Bourg de Maunon sur le bord de la route de S^t Brieux de Maunon à Guël, se trouve cette chapelle, antre fort perdue dans la solitude des landes et des bois. La date de son érection se perd dans la nuit des temps. La pièce suivante trouvée dans les archives du Boyer fournit deux époques bien différentes avec de précieux renseignements.

Indulgences concédées en la chapelle de S^t Utel en la paroisse de Maunon: « Olivier Corbous, Julien Cestius, Jan Portues, Georges Albanus, Antoine Frenestus, Evêques. - Dominique de S^t Clement, Paul de Sch^{er}, S^{te} Jean, Jacques de S^t Etienne de Montcelus, Laurent de S^{te} Cécile, Antoine de S^{te} Frazide, Jan de S^{te} Suzanne, Baptiste de Saint Jan et de Saint Paul, Jan Antoine de Saint Nereus et de Saint Orchileus, Jan de S^{te} Julie, Bernard de Saint Marcellin et de S^{te} Pierre, Raymond de S^t Vital, Raphaël de S^t Georges ou voille d'or, Jan de S^{te} Marie, Asconius de S^{te} Verte, Marcel Jeani de S^t Ebrodore, Cesar de S^{te} Marie nova, Jan de S^{te} Marie in Dominica, Dominique de S^t Nicolas des vignes, Julien de S^t Sergius et Paulus, par la grâce de Dieu, Cardinal de la S^{te} Eglise romaine, à tous les fideles chrestiens qui, les présentes voyront, salut en Notre Seigneur. Nous plus souvent nous exhortons les volentes des fideles à exercer les oeuvres de charité, tout plus saintement nous pre voyant au salut de leurs âmes, donc, désirant que la chapelle de Saint Eutel commence à bâtir dans les bornes et les limites de la paroisse de Maunon du diocèse de S^t Malo, enres laquelle comme nous entendons, nostre bien amy en Jesus Christ, noble homme Jan du Boyer, Seigneur temporel de Lannay avoir en particielliere dévotion et affection, quelle soit bien et dûment parachevée, conservée, augmentée, fréquentée et honoie par les fideles chrestiens et que même elle soit garnie de calices sacies, de lumynaires, ornements ecclésiastiques et autres choses nécessaires pour le divin sacrifice et afinque les fideles soient s'autant plus animés à fréquenter la dite chapelle, pour plus dévotement

et libéralement la réparer, conserver, maintenir et entretenir par
leurs aumônes et oblations et plus abondamment acquiescer les
grâces du ciel. Nous, Cardinaux, étant excités par les humbles
supplications de notre cher et cher Jean Du Boyer, nous finit à
la miséricorde du Dieu tout Puissant et assurés de l'autorité con-
cédée aux bienheureux apôtres Pierre et Paul, nous relâçons
au nom de Dieu, à chacun des foyers chrétiens de l'un et
l'autre sexe vraiment pénitents et confesseurs qui visiteront la
dicté chapelle, après qu'elle sera dédiée, depuis les premières
respres jusqu'aux secondes du jour de la Purification, de
de l'annonciation de la Glorieuse Vierge Marie, du mardi
d'après Pâques, de la fête de St Jean Baptiste, de la fête
de St Eutel et qui chacun des dictes jours d'un en un visi-
teront la dicté chapelle et donneront des oblations et
offrandes pour son entretien comme dict est, largissons
cette fois des peines enjointes et souffrir en purgatoire,
de tout quoi, nous entendons et voulons que les présentes
soient concédées pour durer à jamais en perpétuité avec
leur forme et teneur; en signe et témoignage de quoi, un
chacun de nous a fait joindre et attacher son propre sceau
et cachet.

Donné à Rome en l'an depuis la Nativité de Notre
Seigneur mil deux cents nonante cinq, le 17^e jour Du mois
de janvier ou troisième Du Pontificat de Révérendissime en
Notre Seigneur Alexandre par la grâce de Dieu, pape.»

« Faict à la maison du Boyer, ce premier jour de
février 1636.

Belle est la pièce qui se trouve encore aux archives de la
maison du Boyer en Moirion à deux Kilomètres de St Etel. C'est
une pièce vraie ou supposée ou bien n'y a-t-il que des erreurs
et parfois des ignorances? Comment cependant supposer une
pareille falsification? Une telle invention? Nous trouvons la date
de 1298 au bas de cette pièce. Alexandre 11 mourut en 1261, Alexan-
dre 11 ne commence à régner qu'en 1409. Boniface VIII gouvernait
l'Eglise en 1298. Aurait-on mal copié, mal traduit, mal écrit?
Les noms et titres des Cardinaux sont évidemment mal copiés
au moins... Je ne sais que penser de cette pièce, dit M. Pédant
faite à la maison du Boyer le 1^{er} février 1636. L'original, s'il a
existé est sans doute perdu. Si j'avais une opinion à émettre, j'en
til finchinois à penser que ces indulgences furent concédées.

vers le XII^e siècle. et que le nom du pape aurait été mal écrit ou mal traduit. — En considérant les ruines de la chapelle, volontiers j'admettrais qu'elle fut construite sous le pontificat de Alexandre IV et que les chiffres des dizaines et de l'unité a été mal traduit. Les archives parlent de S^t Utel avant 1636. M^r Ropartz dit : la chapelle de S^t Utel renferme des fragments qui pourraient remonter au XIV^e siècle. La majeure partie est du XVI^e. — En 1636 le sieur du Boyer est Julien Touch. son fils appelé Jean Baptiste naît le 23 juillet de cette année 1636. Il ne s'agit donc pas de lui dans la pièce ci dessus.

La chapelle a un Patron et un Titulaire. Le Patron est S^t Utel. Qu'était ce que ce saint? S^t Utel, dit M^r Ropartz, est parfaitement inconnu des légendaires bretons. C'est sans doute un de ces innombrables solitaires qui vécurent au milieu des forêts de l'Armorique pendant les siècles héroïques de l'émigration bretonne. Les agiographes n'en font point mention dans les nomenclatures qu'ils donnent. D'après la tradition orale, les opinions sont diverses. Les uns prétendent que S^t Utel aurait été un moine du pays ayant vécu à l'abbaye de Tainpouët. La statue qui le représente sous cette forme et qui se trouve dans la chapelle cadre avec cette opinion. — D'autres pensent que S^t Utel n'est pas un autre personnage que S^t Jean Baptiste. Dans ce cas, S^t Jean Baptiste serait ainsi dénommé S^t Utel de l'expression *sanctus ab utero* qui lui est appliquée dans la sainte Ecriture. De fait, S^t Jean Baptiste est le titulaire de la chapelle. La statue fait pendant à celle de S^t Utel. — M^r Le Mené dans son histoire des paroisses du diocèse, après avoir nommé S^t Utel comme chapelle publique de la paroisse de Meauron, entre parenthèses, ajoute : Ju-
dicail? Cette opinion n'a aucun fondement. — A l'origine, la chapelle avait-elle été mise sous la protection de S^t Jean Baptiste? Sub Sancta Eustela; c'est ce qui indiquerait l'orthographe que donnent certains à cette appellation de la chapelle.

* Sainte Eustelle, sancta Eustela. une antiche, enlevée en 1892, était située à St Brieuc de Montebello (voir ci après).

Remarque : c'est l'opinion la plus répandue de la commune.
L'édifice porte visiblement les traces de son antiquité. Aussi quand le conseil municipal fut obligé le 19 juin 1904 d'estimer toutes les biens communaux (prélude de la loi de séparation), il ^{estima} à 200^{fr} la valeur de la chapelle de S^t Utel. D'après le cadastre, la chapelle et le puits qui l'entoure sont biens communaux. Les deux murs latéraux sont très épais et ont pu ainsi résister aux intempéries des innombrables hivers. Sur le mur sud, appuyé extérieurement par deux contreforts, s'ouvrent au haut deux petites fenêtres ogivales et

entrées inégales, puis un peu plus bas la large porte ogivale au-dessus de la porte est inscrit: Houck des Rois 1764. Au-dessus, un écusson: Blason entouré de deux palmiers et surmonté d'une couronne, portant les bannières des rois (Ropartz). Le porche fut détruit en 1853; ainsi eut une réparation de 432,99 fut faite à la chapelle. Le mur nord n'a rien de particulier, sinon qu'il a été refait par le bas. Quant aux pignons, ils sont d'une date postérieure aux deux autres murs et paraissent exister dans un état de délabrement plus menaçant. Le pignon du bas se crevassa vers 1891, M^{re} Le Coiteux le fit réparer. Pour celui du bas, il a subi une inclination si grande à l'intérieur qu'il y est à craindre qu'il tombe prochainement. En 1900, M^{re} David fit venir le charpentier Jean Allain qui dissipa ses inquiétudes. Ce dernier pignon est percé d'une grande porte à deux battants qui n'est ouverte que le 24 juin. Le linteau est complètement pourri et il a fallu en 1900 le consolider. Logevue en bois est déteriorée et détachée par parties. L'autel qui date de 1800, ne vaut plus rien. Il en est de même du clocher. La cage canée et la flèche sont recouvertes d'ardoises. Le tout surmonté par une croix et un coq. L'acte de la bénédiction de la cloche est ainsi conçu: « Nous avons ce jour 2^e mai 1819 béni une cloche pesant 178 livres et destinée pour la chapelle de S^t Ulte, nommée Julienne Marie Jeanne par M^{re} Laignoy et Dame Marie Jeanne Gentilhomme. Le Moine, curé. »

À l'intérieur, l'autel en bois adossé au chœur. Au-dessus un retable qui bien restauré serait convenable. Au milieu d'autel retable la statue de la Sainte Vierge portant l'enfant Jésus. D'un côté la statue de S^t Jean Baptiste très ancienne; de l'autre, celle de S^t Ulte. Je ne sais pourquoi, dit M^{re} Ropartz, S^t Ulte a une gloire au côté; c'est du reste un morceau de bois si grossièrement taillé à la hache qu'il est impossible de lui assigner une date. On se rappelle que c'est Joachim Bouchard de la Roche-ès-Echan-tou qui en fut l'artiste vers 1780. On fera bien de les remplacer l'une et l'autre le plus tôt possible pour ne pas hâter prématurément la dégénérescence de la race humaine dans la contrée. Au-dessus de chacune de ces statues est un vieux tableau qui représente l'un, le lavement des pieds et l'autre, la cène.

Une croix dominait tout le retable, elle est tombée de vétusté le 22 Novembre 1903.

L'autel consacré à Notre Dame de Toutes Aides, qui était plus dans la nef en face de la porte d'entrée latérale a disparu

Les restes existent encore dans la sacristie et le grenier. Le confessionnal antique est maintenant au bas de la chapelle. Le nef est remplie de de bancs et de chaises fixes, affermis annuellement chacun 0⁷⁵. Le produits en est recueilli par le trésorier les trois Dimanches avant la Quasimodo. Il y a une autre statue plus vieille, dit M^{re} Poppey, conservée dans une petite armoire vitrée; elle n'a point d'épée, mais bien une croix d'une main et un livre de l'autre; elle porte un frottoir d'une corde. La tradition la nomme Saint Emérence. On lui porte les enfants qui pleurent trop. Elle était autrefois placée à droite près de la porte d'entrée et aujourd'hui près de l'autel sur côté de l'Evangile.

La sacristie est relativement récente. C'est M^{re} Rouille qui la fit bâtir au-dessus de la sacristie qui lui est contiguë. La porte était celle qui donnait entrée dans la chapelle de ce côté. Le travail n'était pas encore terminé 1888, quand M^{re} Rouille reçut son changement.

Elle est munie d'un foyer, d'une fenêtre grillée de barreaux de fer et d'un grenier. Son aménagement consiste dans une commode pour recevoir les ornements, d'une armoire de décharge, d'une armoire d'attache et d'une vieille table.

Les quatre vêtements blanc, rouge, violet, vert sont convenables; cependant le blanc en laine n'est pas liturgique. Pour les grandes fêtes, un ornement en drap d'or fut offert en don à la chapelle. M^{re} Drougard en était alors le desservant.

Le calice, genre moderne, fut transporté de l'Eglise paroissiale à la chapelle par M^{re} Drougard 1886 et depuis cette époque y est en usage. Dans une armoire est conservé ^{Il a été rapporté en 1904 puis en 1910 reporté à la chapelle du Huis.} un vieux calice en plomb. En fait de linge, c'est la misere. M^{re} Lecoindre acheta une aube en 1898. Le missel du prix de 24^{fr} date de 1880.

Avant 1839, cette chapelle n'avait point de desservant attitré. C'était à la Ville Dary que le vicaire allait tous les Dimanches célébrer la sainte messe. M^{re} Houeix à la suite de difficultés avec les Châtehains et aussi afin de rendre service aux villages de la Vallée, des Fumards si mal partagés, cessa d'aller à la Ville Dary et vint tous les Dimanches et les jours de fêtes à l'Eglise. Bientôt après l'innovation, le zélé M^{re} Houeix changea de chapelle et venait au Condray Bailliet. La fabrique lui donnait ainsi qu'à son successeur, M^{re} Guillemot 50^{fr} pour frais de déplacement.

Les chapelains successifs de l'Eglise sont M. M. Houeix jusqu'en 1846, M^{re} Guillemot, Rouille, Noël, Provost, Dabirel, Drougard 1875-1890, Lecoindre 1890-1896 Mealinge 1896-1897.

David 1897 à 1909, Bihouier de 1909 à.....

Etoient historiens en 1837, Jean Baptiste Bouchard dit Parchet, en 1838 Jean Mouine bon, en 1839 Meathurin Gieguiaux, en 1840, 41, 42 Ditière Piedemine, en 1843, 44, Isaac Bonier, en 1845 Roger du Courday Meathuan; en 1846, Jean Cochi; en 1847 et 48 Augustin Tépion, en 1849 J^{ls} Meaillard du Roz; en 1850, François Gallon; en 1851, 52, 53 Pierre Gullon; en 1854 J^{ls} Dabainé (arch)

La messe est célébrée dans la chapelle aux mêmes jours qu'au Courday Bartlet.

Le catéchisme y était fait autrefois toutes les semaines, dans l'après midi du mardi et du jeudi, mais ne commençait que pendant le carême. On le supprimait plus tard le mardi et on le fit le Dimanche après la messe. Aujourd'hui, il commence le jeudi après le Courday et a lieu dans l'après midi du jeudi et le Dimanche. Le chapelain seul s'occupe de l'instruction religieuse des enfants qui le suivent et en est responsable.

Il y a à la chapelle des prières nominales dont le desservant a entièrement le profit à la condition de remettre 30⁺ à son successeur.

Le trésorier est ordinairement remplacé chaque année à la quinquennalité. Il tient le registre des recettes et des dépenses et vient tous les ans rendre ses comptes au conseil de fabrique. Les revenus de la chapelle proviennent des gâteaux faits à chaque messe, des oblations; beurre, lard, cochons, chaux et fesse, rendues à l'encan par le trésorier après la messe, des bancs et des chaises, des ornements du trône.

La sacristine qui s'occupe du linge et du balayage de la chapelle reçoit 1^{re} de gratification à la St-Jean et le choiste 5^{es} au premier de l'an.

La fête de la chapelle est célébrée le 24 juin. Le jour-là il y a messe et une allocution par un prêtre du voisinage, si cela est possible. Après la messe les enfants sont évangélisés. Un plateau est mis sur l'autel et c'est une ancienne coutume d'aller baiser l'autel et d'y déposer une offrande. Un déjeuner est offert ensuite à la sacristie aux employés de la chapelle et à leurs parents.

La chapelle est ouverte toute la journée du 24 et le trésorier y reste pour recevoir les offrandes des pèlerins. Ceux-ci après leur visite à la chapelle s'en vont en priant à la fontaine

et située non loin de la route, un peu au-dessous de Crâne.

Avant 1886, il y avait le 24 juin une grande assemblée où l'on gauchait les domestiques. Cette assemblée a été transférée à Gaillac vers 1884 par décision du conseil municipal présidée par J^h Ponsard, père, au grand mécontentement de toute la contrée. En 1878 Guillaudin, maire, avait refusé de supprimer cette foire au profit de Gaillac. L'année qui suivit la suppression le Desservant M^r Drouguet pour éviter des profanations vocales, le jour de la fête ferma la porte de la chapelle. La porte fut enfoncée l'année suivante par un mauvais esprit qui règne chez certaines gens du quartier.

Il reste encore des vestiges de cette assemblée dans la réunion qui se tient dans les auberges du Pont Ruchland le Dimanche qui suit le 24 juin. Elle consiste à boire, à danser, à se divertir. Les honnêtes gens se gardent bien de participer à un pareil rendez-vous.

Autour de la chapelle, au nord près de la route, croissant de grands⁽¹⁾ chênes, qui sont bons à abattre, mais qui la protègent enroulement contre les orages. De l'autre côté, les deux ifs séculaires un troisième au bas de la chapelle a été abattu vers 1895. Tout près le chemin qui conduit au Roz et à 40 mètres sur ce chemin un terrain planté de châtaigniers mourants et dépendant de la

(1) vendus en 1911 à M^r Omy de la Gare -

chapelle. Il y avait là autrefois une maison dont on ne voit plus de traces, mais dont quelques personnes se souviennent des débris. Voici un acte extrait des archives de la mairie et qui le prouve : « Anne Chérel, fille d'honorable homme Joseph Chérel et de Julienne Masson, demeurant à St-Ultel, a été baptisée dans l'église de Meuron par le recteur le 5 juillet 1693, née de ce jour. Parmi Joseph Crémence et Marianne, Nicolas Rocher, Recteur de Meuron. »

(2) Vendus à Hamon en 1911.

Avant 1839, la chapelle eut à certaines époques un chapelain attitré, prêtre indigène qui célébrait la messe, recevait les fiançailles et bénissait les mariages. En 1792, M^r Bigani maire à St-Ultel Jean Baptiste Duclot et Marguerite Duclot. Pendant la révolution, les mariages de Guillaudin avec Morice, de Juniel avec Galliot, de Crinatel avec Sébillot y sont bénis. Le dernier mariage à St-Ultel a été celui de Victor Feuillâtre d'Illefauch et de Jeanne Marie Duclot célébré par M^r Rouilli en 1853.

On entendait dans la chapelle comme le prouvent ces débris ossements humains, ces morceaux de jambes et de crâne que l'on voit dans un trou du pignon sud et extérieurement; mais les archives

portent très peu d'actes d'inhumation dans cet endroit.

Depuis 1839, le desservant confessait le samedi soir et la veille des fêtes. Il allait coucher chez les Jumel au Désert; M^r Ronille allait à Crémieux de logis déterminé. M^r Dabriel abolit la coutume des confessions à S^t Utel, seuls quelques infirmes l'ont conservée. Il serait bon de confesser les enfants qui n'ont pas fait leur première communion tous les trois mois. car la négligence des parents est telle, qu'un grand nombre d'enfants à 9 et même 10 ans n'ont point approché du tribunal de la pénitence et ignorent la manière de se confesser. Le chapelain ne peut pour S^t Utel que le matin des Dimanches et des fêtes.

Jusqu'ici il n'existe point de coutumier de la chapelle comme au Courday Baillat. C'est pourtant une institution très avantageuse qui initierait les nouveaux arrivés à une foule d'usages qu'ils méconnaissent bien longtemps. J'espère combler cette lacune.

La frairie est étendue et bien peuplée. Chaque famille procure le pain béni à tour de rôle. Un panier circule et est remis chaque semaine à celle qui le fournira le Dimanche suivant. Le pain est coupé et distribué par un des membres ou amis de la famille qui donne. Dans l'espace de quatre années, toute la frairie y a passé.

Le peuple raconte sur S^t Utel des légendes très bizarres. Une légende traditionnelle, dit M^r Ropartz, porte que S^t Utel était chapelain d'une grande Dame du voisinage. Il vivait avec elle au manoir tandis que le Seigneur allait batailler. Un domestique qui avait à se plaindre de cette femme, puisée-quelque lui reprochait sa mauvaise conduite, finit par mettre des sentiments de jalousie et de haine dans le cœur du Seigneur époux. Un jour que celui-ci revenait de la guerre, il trouva Utel avec sa femme à faire une promenade autour du château. Les soupçons le rendirent furieux. Il les crut coupables. Il tua Utel Mais bientôt il reconnut tous ses torts. La voix publique regardait Utel comme un saint et il se opérait des miracles sur son tombeau. Le Seigneur en expiation de son crime bâtit une chapelle.

Quand on bâtit la chapelle, disent les autres, quelques uns voulurent emporter les pierres au Roz où ils la désiraient, mais, ô miracle, les pierres se trouvaient rapportées à l'endroit de la veille. De même les pierres de la chapelle transportées au Borge pour construction, se échappaient des murs et reprenaient

l'édification impossible.

On porte aussi des pierres du pont de St' Etel qui furent longtemps couvertes de sang.

Un jour de Dimanche, St' Etel descendait le champ de Crâne où se trouvaient des gens à travailler. Il avait la tête, détachée du tronc, devant lui entre les mains. Grande stupéfaction de la part des travailleurs qui hautement manifestèrent leur sentiment. S'il est étonnant, répondit St' Etel, de voir quelqu'un se promener la tête entre les mains, il est plus étonnant encore de voir quelqu'un travailler le saint jour du Dimanche. Les auditeurs comprirent tout l'odieux de leur conduite.

Autrefois, on donnait quelquefois le nom d'Etel aux enfants ainsi un Le Brun du Bourg de Neuvion qui mourut le 7 avril 1713 à l'âge de 22 ans, une Duclos décédée en 1758 portaient le nom d'Etel et d'Etile.

Il serait non seulement inutile, mais nécessaire de reconstruire cette chapelle : c'est une véritable grotte de Bethléem qui sert de refuge aux oiseaux de nuit, aux abeilles - Outre le danger qu'elle ne s'écroule pendant un office religieux, elle a l'inconvénient d'être trop étroite pour la population du quartier. Mais, hélas ! l'esprit des gens est si mauvais et les temps sont si malheureux.

Si dans un avenir plus ou moins prochain, on se décide à la rebâtir, pour obvier à de grosses difficultés, on fera bien de la réédifier sur l'emplacement de l'ancienne ou dans les alentours.

Le 31 janvier 1906, le contrôleur de Rudras, fidèle à remplir sa triste besogne d'inventeur d'Eglises et de chapelles, partit, sans rien dire, faire l'inventaire de la chapelle. Arrivé au Pont Rueland, il demanda qui en était le Curier ^{de la chapelle d'Etel} et où il demeurait ? Ayant su que c'était Fiedenier du Valde, il gagna le village et la Demeure du Curier. La mine seule se trouvait à la maison. Par un hardi mensonge, de Rudras réussit à obtenir la clef, malgré la défense réitérée de M^{re} David. Il revient triomphant avec Guillotin ou Rotich ^{de la chapelle d'Etel} Caprin, son ouvrier, auxquels il donne 4^e pour lui servir de témoins. Et alors, il accomplit sans vergogne sa mission sacrilège.

D'après l'inventaire la chapelle est estimée 350^e; Il y a 157 bancs et 9 bancs.

C'était une chapelle domestique qui dépendait de la maison noble de Quilhac. Elle s'élevait devant et à 50 mètres environ de la demeure seigneuriale. Les archives de la préfecture la signale : « 1654 : chapelle du manoir ainsi que la pièce de la moirie de Kaurion : déclaration et dénombrement des maisons et héritages de Messire Jean de Brihand, seigneur de la Trétaye et autres censeurs et coheritiers Du sieur de Quilhac, la maison de Quilhac avec une chapelle 1676 ». En 1660, Messire Jean Chantoux en était le chapelain titulaire - On y bénissait des mariages : « Esuyer Christophe de Mainiac, sieur de Chambesson de la paroisse d'Allauch et honorable fille Christine Gacquier ont épousé par Messire Estienne Gicquiere dans la chapelle de Quilhac le 23 Novembre 1654 - Esuyer Gilles de la Trétaye sieur du lieu Quilhac et Damoiselle Jeanne de Louridan, Dame du fief Rocher, de la paroisse de Mendriguac, ont reçu la bénédiction nuptiale administrée par Julien Merin dans la chapelle de Quilhac ; présents Guillar, Chantoux, escuyer Julien de la Trétaye, Jacques Martin, Damoiselle Jeanne Bayon, le 27 Janvier 1662 - En 1665, Julienne de la Trétaye se maria dans la chapelle de Quilhac à maître Sébastien Olre, sieur de Lounay de la paroisse de Gail - M^{re} François Gicquiere marie François Lucas et Anne Chardereh dans la chapelle de Quilhac le 17 Janvier 1721. (archives)

Jean François Gouyon, seigneur du Bois Lorans, Des Briaud Gouyon et son épouse, Dame Marie Louis Gouyon par contrat du 6 août 1746 - vendirent à Messire Jean Baptiste Celestin Feron de la Tenoumaie, chevalier seigneur du Quengo et à Dame François Macdonie Con, son épouse la propriété de Quilhac au prix de 7.000 livres. Elle comprenait d'habitation la maison noble et manoir, parillon, poupiex et métairie avec devant, jardin derrière et autres aux appartenances d'icelle, un emplacement et anciennes margères d'ancienne chapelle au bas de la dite cour, nommée anciennement la chapelle de Quilhac » Donc en 1746 il ne restait plus que des mines. Il ne reste plus aujourd'hui qu'une butte couverte de grès. Le gros chêne qui y poussait a été coupé. Au nord, une mare, appelée la mare de la chapelle et de l'autre côté le chemin d'anciennement le chemin de la chapelle.

(11) C'est la troisième notation

Le souvenir de cette chapelle demeure bien vague dans l'esprit des gens. C'est été se conformer à une tradition fautive, chrétienne et liturgique que d'élever une croix sur son emplacement.



XII Chapelle du Boyer

Elle existait en 1676; on y célébrait des mariages. M. Julien Gauthier et Jeanne Marais ont reçu les bénédictions nuptiales dans la chapelle du Boyer, le 17 février 1676 par Jean Chantoux v. arch. - Joseph Rissel et Jeanne Raffray ont reçu la bénédiction nuptiale dans la chapelle du Boyer le 13 août 1764 par M. de la Roche-Guillaume, évêque de Saint-Pierre et chapelain du Royer.

Il y a une quarantaine d'années, elle a été complètement ^{(1) et transportée un peu plus au nord du Rocher} rebâtie par les soins de Monsieur et de Madame de la Villeaucomte propriétaire du château. Elle s'élève à quinze ou vingt mètres de la maison principale. Le style est gothique - Deux fenêtres avec vitraux colorés surmontés des deux côtés du chœur. Dans le pignon sud une grande porte et au-dessus une rosace. Un clocheton surmonte la porte d'entrée. À l'intérieur, au fond la statue en bois de la Vierge avec à ses côtés S^t Charles et S^t Louis, le patron, l'autel et la balustrade en bois datent de la reconstruction de la chapelle. Sur l'une des murs, un tableau représentant un évêque breton. La porte qui est celle de l'ancienne chapelle est remarquable. Elle est en pèlerinage pour le dévot de la gale.

M^{re} Charles de la Villeaucomte, évêque du Boyer le 10 mai 1878 a l'âge de 64 ans y est inhumé avec sa femme Madame de la Villeaucomte, née Beguier, décédée le 3 mai 1898.

M^{re} de la Villeaucomte, née de S^t Aubin de Rennes et propriétaire du Rocher, est à cette époque de temps en temps dans cette chapelle avec l'autorisation de M^{re} de la Roche-Guillaume de la Roche. La messe est même célébrée et est nécessaire pour la célébration des saints mystères.

XIII Chapelle de la Ville Dary.

Elle est antérieure à la construction du château actuel. Une notice de la mairie la mentionne en 1676 - les archives contiennent des actes de mariages qui y ont été célébrés à François Chastain et

et Jeanne Morice ont reçu la bénédiction nuptiale dans la chapelle de la ville Dary par Messire Jules Rodhomme en présence de Georges et de François Lucas, Julien Bernard, le 5 juillet 1700, Julien Rodhomme, prêtre - etc ... On s'enterrait au Erseur René Loch, chevalier du Portier, âgé de 30 ans a été inhumé dans la chapelle de la ville Dary le 29 x^{le} 1700, Decédé le 16 Du courant, ont assisté au corvoi Mathurin et Pierre Lucas, tous de la ville Dary. Or eut Messire Louis Pelage Rolland du Noduy qui fit bâtir le château et il manira à la ville Dary que lors de son mariage en 1710: a le 22 juillet 1710 fut célébré dans la chapelle de la ville Dary le mariage de M^{re} Louis Pelage Rolland du Noduy de la paroisse de Erseur avec Demoiselle Marie Reine de la Hoaye, Dame de la ville Dary. Et en 1739, celui de leur fille Pelagie Marie Rolland du Noduy avec Joseph Louis Le Vivant, seigneur de Bois Gasse Meallette.

Elle est située sur le bord Du chemin de Moaumont à Guilhan à 50 mètres du manoir, à droite de la porte Heritière. Son état actuel dénote qu'elle a été reconstruite à une époque assez récente probablement dans le endroit de l'ancienne.

Elle est de forme irrégulière, percée de trois grandes portes et de deux fenêtres munies de persiennes en bois. Au fond de la chapelle, trois vieilles statues : S^{te} Anne, S^t Dary, sainte Marie. L'autel avec retable qui se continue des deux côtés jusqu'aux murs latéraux, mais qui n'est point contigu au mur ; de l'autel entre l'autel et le mur, il existe un espace qui sert de sacristie. Sur le devant de l'autel se lit la Date 1740. Au bas, la tribune des châtellains ; confessionnal à un côté. Deux plaques de marbre indiquent le lieu de la sépulture de Messire Alexandre Meale Rolland du Noduy, mort en 1832, de Madame de Marnier, comtesse du Noduy décédée en 1824 et de Messire Cyrille Hippolyte Rolland du Noduy, né en 1789, mort en 1865. Là aussi furent inhumés en 18 Messire Sévère Rolland du Noduy et en 1903 son épouse, Madame du Noduy née de Bloccas.

Comme je l'ai déjà dit cette chapelle était paroissiale avant 1839, un vicar y allait célébrer la messe le Dimanche et le catéchisme. Les curés y ont dit quelque temps la messe. Depuis long temps, le saint sacrifice ne s'y célèbre plus.

On va en pèlerinage à cette chapelle afin d'obtenir pour

S^t Dary.
dans les saints hom.
par les Gallois, qui
étaient mieux désigné qu
pour devenir le
national. Il a été
à la lueur, d'après
legende, d'annonci, je n
pède tous les Cellier
des évêques et prié
nique. Il a de
pense, car on l'ho
non se, le mur au
de Galles où l'ign
ne aussi la mémoire
sire Stéphone,
même chose, sans
aucoup de chapelle
ont son nom et ou
me est resté la
me de Dinou
Lott).

les petits enfants le marcher: Ils sont noués sur l'autel, puis, portés à la fontaine du bas de la prairie. Les parents superstitieux trempent parfois une chemise de leur enfant dans l'eau. Ils s'imaginent qu'elle devra sécher sur son corps pour qu'il soit délivré de son infirmité.

Cette chapelle vient d'être restaurée; elle est propre et convenable. Ses aumônes recueillies sont employées à célébrer des messes en l'honneur de saint Davy.

XIV Chapelle de Quilhède

Il exista une chapelle non loin et au devant du village de ce nom. Le champ où elle se trouvait s'appelle encore aujourd'hui le clos chapelle. Il est vaste et bien cultivé. On n'y voit aucune trace de l'édifice qui s'élevait vers le milieu. En 1761, il n'en restait plus. Un acte du 5 mai 1761 donne quelques renseignements sur la situation de la chapelle: « Messire Jean Baptiste Célestin Ferron de la Ferronnais ordonne de visiter et de rapporter, sous serment de l'état du nouveau fossé de Quilhède qui sépare des cours l'avenue et le domaine. Or il y est dit: « Une avenue joignait du même bout à une autre avenue, plantée de jeunes arbres, venant à droite de l'emplacement de la chapelle de Quilhède aux villages de l'abbaye-Ferquely et de la ville Ferrier; le dit bûisson distant de la croix qui est auprès de l'emplacement de la dite chapelle de quinze coudes et deux tiers ».

La chapelle était sous le vocable de S^t André « chapelle de S^t André proche Quilhède » archives. Elle avait son chapelain vers 1660, c'était Dom. M. Morin. Des mariages s'y célébraient.

Une statue de Sainte Barbe recueillie dans une famille Lucas de S^t Liry provenait de la chapelle de Quilhède. Elle a été donnée à l'église de S^t Liry et restaurée, elle sert de personnage dans le calvaire triton qui existe dans cette église.

Dans la nomenclature des principales seigneuries de Morion la chapelle du Fleuch Quilhède est mentionnée en 1678.

XV Chapelle de la Vigne ou du Ferron

Elle se trouve située au nord est du château actuel à 30 mètres environ, au milieu d'un bosquet. Son erection est antérieure à

celle du château, 1749. M. Roux Puissant et Jaquette Roscher ont reçu dans la chapelle de la Vigne, les bénédiction, administrées par Messire Guillaume Juno : présents Julien Roscher, Pierre Roscher et Julien Le Boix, 3 septembre 1671 (archives) - Le 24 mai 1757, François Binassis et St. Lucs recevant le sacrement de mariage dans la chapelle de la Vigne par permission.

Le nom de chapelle de la Vigne lui fut conservé longtemps même après 1800.

Messire Georges de Serion l'a fait restaurer en 1865 et l'a entrete-
nu dans une grande propreté. C'est le style romain qui se
revèle d'ailleurs dans l'édifice. Les arceaux de ses murs et
les tirants de fer montrent son peu de solidité.

Au fond, dans un renfoncement, l'autel adossé à un
retable percé d'une petite fenêtre avec vitrail de St. Georges
patron de M^{re} de Serion. Au dessus, peinture murale au
milieu de laquelle apparaît une croix. Devant, la balus-
trade en bois continuée des deux côtés par des balcons. Dans
les deux pignons latéraux, au haut deux petites fenêtres don-
nant accès à la lumière. Dans la nef, quelques pews, quelques
chaises et quelques bancs. Au bas, la porte vitrée
et grillée. Un clocher recouvert d'ardoises domine le tout. Il
contient une cloche.

Une pièce authentique, affichée dans la chapelle, prouve
que sur la demande de M^{re} de Serion, de la Motte, évêque de Vannes,
la sainte Eglise a confié à la chapelle, le 23 avril 1844
les privilèges de paroisse et de l'autel.

Il s'agit probablement de la chapelle dans l'acte suivant
à Le 10 octobre 1773, a été inhumé dans le tombeau de la maison
du Pénon, le cœur de Jeanne Macdonie Roy, V^{ve} de Jean Baptiste
Célestin Pénon, seigneur du Quengo... Pénon (le jeune) Gau-
thier, Berge, St. Roblain Ecclésiaste, Dioclos, prêtre.

On y a fait le catéchisme, et la messe y a été célébrée le
Dimanche pendant un certain temps. Je ne sais pour quelle
raison ces divers exercices furent ensuite accomplis à la chapelle
de la Ville Dary.

M^{re} Danyon du Bourg y dit la messe quelquefois, ^{le dimanche} pour
M^{re} Legard de Gaël et M^{re} Chesnel jusqu'à la mort de M^{re} de
Pénon.

Le château possède tout ce qui est nécessaire pour la célébration
du sacrifice. Des ornements furent apportés d'Indre, lors d'un acte

XVI Chapelle du Bouexis

On conserve encore le souvenir de cette chapelle qui se trouvait au coin du champ attenant à la maison Pederrière sur le bord de l'ancienne route de Meuray à l'Éclitaut. Il n'en reste plus de traces. Le P^{re} Pederrière en a cultivé les débris vers 1900. Le champ s'appelle champ de la chapellonier.

XVII Chapelle de la Couche.ès. Chantoux

Derrière la maison noble du côté des Fumards, dans le clos Corde, on montre encore l'emplacement d'une chapelle. Elle remontait à plusieurs siècles. Les registres depuis 1891, n'en font aucune mention. Toute trace a disparu. Sur l'emplacement est un talus et poussent des chênes.

XVIII Chapelle de la Folie.

À l'est de la maison actuelle, dans la châtaigneraie, se trouve l'emplacement de la chapelle. Quatre châtaigniers, que le propriétaire a défendu d'abattre, marquent les quatre angles de la chapelle ancienne. Elle n'était point dédiée à S^t Hubert, comme on le croit fausement. L'acte suivant prouve qu'elle était placée sous le vocable du Saint-Esprit. « Olivier Giguier et Michel Girault, nos paroissiens, ont reçu les bénédictions nuptiales par Messire Julien Caro, dans la chapelle du Saint-Esprit à la Folie. Ceinsins Pierre Longevard, Roule Morin, Jacques Girault, et plusieurs autres qui ne signent. Juin 1673. » Il est dit que tous les chiens qui passaient sur l'emplacement de la chapelle couraient. Les pierres ont servi à relever les autres maisons et les débris à combler les chemins. [Châtaigniers abattus en 1907.]

XIX Chapelle de la Haye.

Cette chapelle était située au village de la Haye Joubert dans le Bois de la Roche. Les archives la signalaient en 1600. Le culte s'y exerçait.

Remarque. En 1750, il y avait 4 chapelles domestiques fondées (Pauvres de la paroisse).